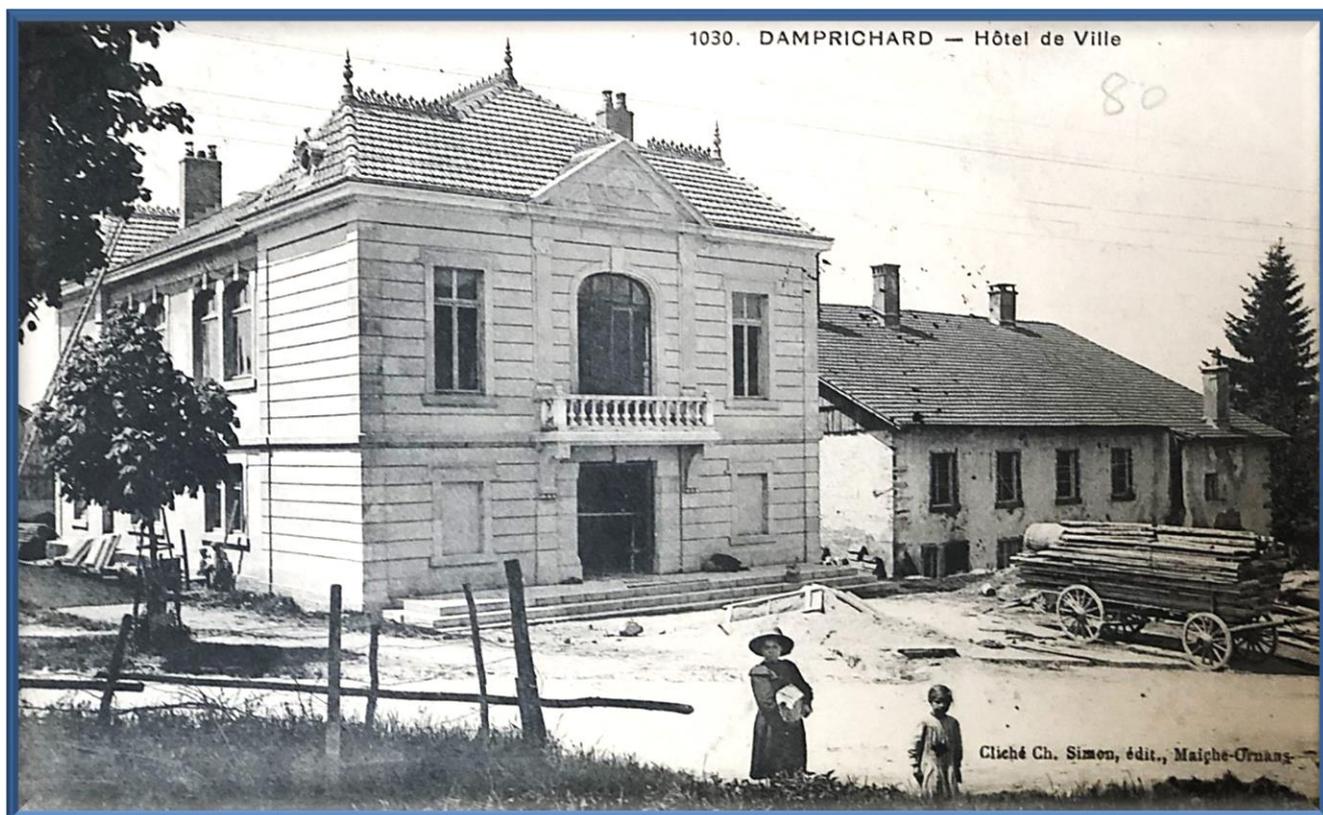


Damprichard Info



Réalisation : Commission Communication

Numéro : 96

Septembre 2022

Actuellement rue du Général Farine



Membres de la commission Communication

Angélique BIERLA

Christine ARNOUX

André GARRESSUS

Chantal DUBOC

Jacqueline DELAVELLE

Brigitte MAIRE

Jean-Charles JACOULOT

Myriam BER

Le Mot du Maire



Chers habitantes et habitants de Damprichard,

Avec la baisse d'intensité de la pandémie liée au virus Covid19, l'activité de l'équipe municipale a pu enfin prendre un rythme normal et les réunions de travail ont permis d'avancer sur nos projets et lancer de nouveaux travaux.

Depuis fin 2021, des travaux de renouvellement des réseaux d'assainissement et d'eau potable sont en cours, dans la rue du Kiosque et dans la rue des Clos-Magnins. Ils sont pris en charge par la CCPM. Ils sont terminés depuis mi-juillet et les travaux d'aménagement de voirie sont en cours depuis mi-août.

Une partie du toit de l'école maternelle a été rénovée et la création d'un jardin du souvenir au cimetière est en cours.

Depuis le début de l'année, l'équipe municipale travaille sur plusieurs dossiers d'envergure, qui, nous l'espérons, pourront se concrétiser dans les prochaines années :

- ◆ Accueil pour le périscolaire : l'architecte a été choisi et après plusieurs réunions de travail, l'avant-projet sommaire est validé. Le bâtiment dit "Maison des Jeunes" sera réhabilité et agrandi pour accueillir le périscolaire.

Dans le cadre de ce projet, la construction d'une chaufferie bois est prévue pour alimenter également l'école maternelle et la Maison des Associations.

- ◆ Suite à la hausse importante des produits pétroliers, une étude pour la réalisation d'une deuxième chaufferie bois est en cours, pour l'alimentation de la mairie, de l'école élémentaire et du presbytère.

Pour terminer, au nom de toute l'équipe municipale, je remercie Chantal DUBOC pour tout le travail accompli depuis 2006 au sein du conseil municipal. Partie depuis le mois de juin à Grenoble, elle a tenu à assurer l'édition de ce Damprichard Info, qui a mobilisé une fois de plus tous les membres de la commission.

Bonne lecture à vous de ce nouveau "Damprichard Info", encore une fois riche en informations et souvenirs.

Anthony MERIQUE

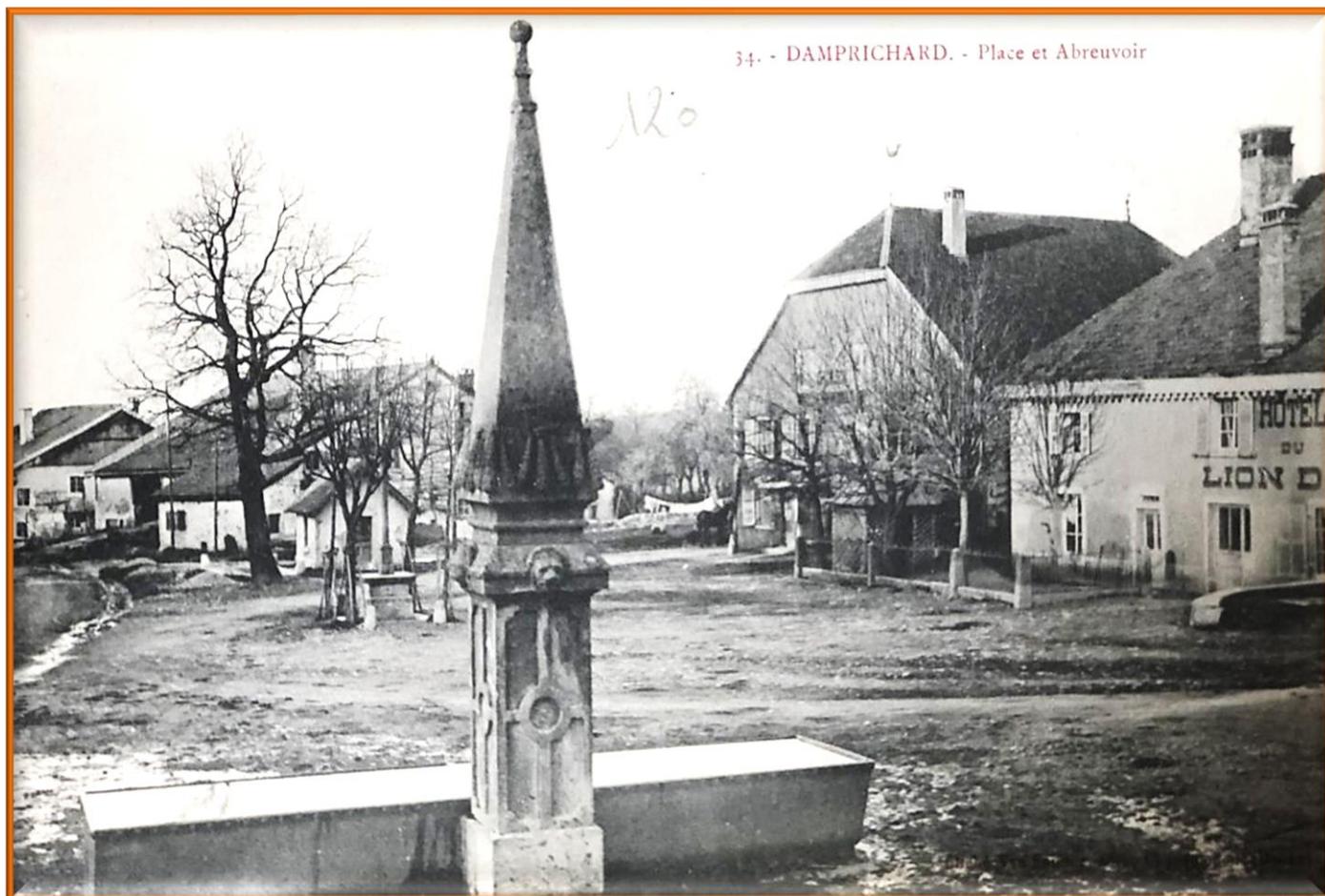
Le Sommaire

❖ Le Mot du Maire	Page 1
❖ Le Sommaire	2
❖ Les Finances	3
♦ Compte administratif 2021 (fonctionnement et investissement)	4
♦ Budgets primitifs 2022 - Principaux investissements 2022 - Taxes municipales 2022	6
❖ Les informations communales	7
♦ Etat civil du 1 ^{er} semestre 2022	8
♦ Le Relais Poste commerçant - Toute l'actualité en direct !	9
♦ Elections présidentielles	10
♦ Elections législatives.....	11
♦ Jardin du Souvenir - Du côté de la voirie	12
♦ Toiture à l'école Arc en Ciel - Les Mamans sont à l'honneur !.....	13
♦ La rentrée au Périscolaire ! – Crayons de couleur repeints	14
♦ Les ateliers Bons Jours . . . Vitalité - Des fleurs de toutes les couleurs . . .	15
♦ La rentrée à l'école Les Marronniers – La rentrée à l'école Arc en Ciel.....	16
♦ Le Jardin "Au solaire"	17
♦ Au revoir Chantal !	18
❖ La vie associative	19
♦ L'ADMR résolutement au service de la population - HORIZON XXI, Club Informatique	20
♦ Les infos de l'Harmonie L'Avenir	21
♦ Les Damprichard en Bretagne !.....	22
♦ Où se démener ? Pensez Dance Fit ! - La reprise au Club 3 Amitié Loisirs	23
♦ Quoi de neuf au Ski-Club de Damprichard ?	24
❖ Les infos diverses	26
♦ Coté entreprise, du nouveau . . . - Cabinet de sophrologie - Ongles tendances	27
♦ Une boîte à lettres avec un nom . . . C'est plus pratique - Les Bisons du Sachuron . . . Une visite inoubliable !.....	28
♦ Les dates à retenir.....	29
❖ L'instant détente	30
♦ Souvenirs . . . Extraits du Tour du Village	31
♦ Jeux des 12 erreurs	32
❖ Damprichard, il y a . . . quelques années . . ."	33
♦ Damprichard vu par les Aînés . . . - Un peu d'histoire . . .	34
♦ Les cérémonies . . . - Les équipements modernes à la maison !.....	35
♦ Du côté de l'école . . .	36
♦ La santé, les soins . . . - La guerre . . .	37
♦ A quoi s'occupaient les enfants ?	38
❖ Récapitulatif des comptes-rendus municipaux	39
♦ Compte-rendu municipal du 10 février 2022 -	40
♦ Compte-rendu municipal du 24 mars 2022	41
♦ Compte-rendu municipal du 5 mai 2022	42
♦ Compte-rendu municipal du 30 juin 2022	43

L'histoire de Damprichard relatée par les personnes "Mémoires" et
imagée par les photos des collections privées ou des archives municipales.

Les Finances

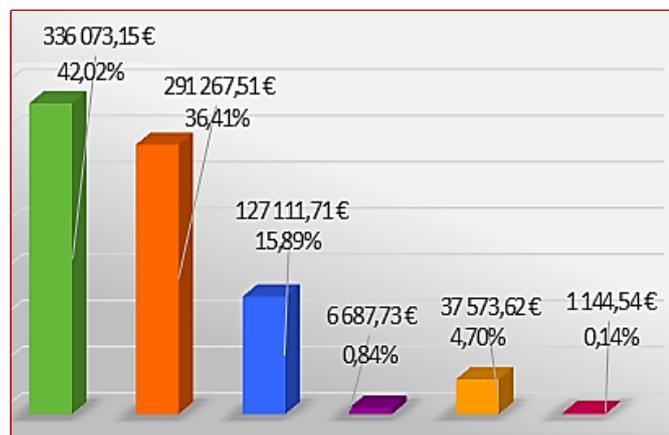
Place de l'abreuvoir



Compte administratif 2021

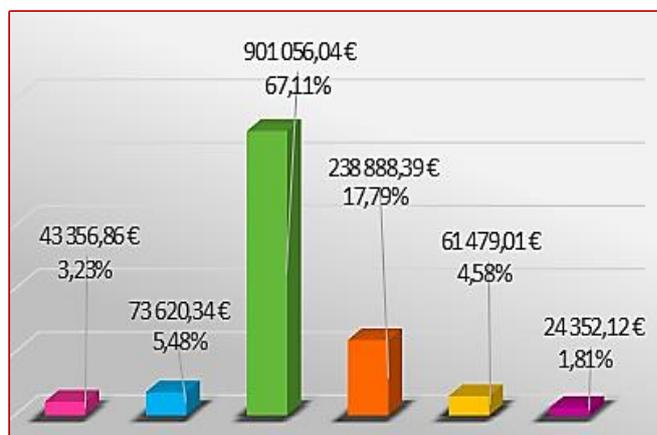
FONCTIONNEMENT

Dépenses réelles - Total : 799 858.26 €



- ◆ **Charges de personnel** : 42.02 %
 Salaires du personnel titulaire et non titulaire, cotisations : caisse retraite, URSSAF¹ et autres charges sociales, etc.
- ◆ **Charges à caractère général** : 36.41 %
 Eau, assainissement, électricité, combustible, carburant, alimentation, fournitures d'entretien et administrative.
- ◆ **Autres charges de gestion courante** : 15.89 %
 Indemnités, cotisations retraite et formation des élus ; service d'incendie (SDIS² du Doubs) ; subventions aux associations, aux écoles et à la ludothèque ; prélèvement à la source.
- ◆ **Charges financières** : 0.84 %
 Intérêts réglés à échéance.
- ◆ **Atténuations de produits et amortissements** : 4.70 %
 Reversement FNGIR³, valeur immobilisations cédées, différences sur réalisations, dotations amortissements.
- ◆ **Charges Exceptionnelles** : 0.14 %
 Intérêts moratoires, titres annulés sur exercices antérieurs.

Recettes réelles - Total : 1 342 752.76 €



- ◆ **Atténuations de charges et amortissement** : 3.23 %
 Remboursements : salaires, supplément familial de traitement et charges sur maladies et accidents.
- ◆ **Produits des services** : 5.48 %
 Concessions cimetières, redevances d'occupation sur domaine public et du service périscolaire, entretien zone artisanale, locations diverses et remboursement des charges.
- ◆ **Impôts et taxes** : 67.11 %
 Taxes foncières et d'habitation, attribution de compensation CCPM⁴, fonds du département DMTO⁵, droits de place et taxe électricité.
- ◆ **Dotations et participations** : 17.79 %
 Dotations de l'Etat, FCTVA⁶ sur les dépenses de fonctionnement, participation de la commune de Belfays (1/12^{ème}), attribution fond départemental sur la taxe professionnelle, état compensatoire d'exonération sur les taxes foncières.
- ◆ **Autres produits de gestion courante** : 4.58 %
 Revenus des immeubles, des terrains et des produits divers.
- ◆ **Produits financiers et exceptionnels** : 1.81 %
 Cession à titre onéreux, produits exceptionnels, libéralités reçues.

¹ URSSAF : Union de Recouvrement des cotisations pour la Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales

² SDIS : Service Départemental d'Incendie et de Secours

³ FNGIR : Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources

⁴ CCPM : Communauté de Communes du Pays de Maïche

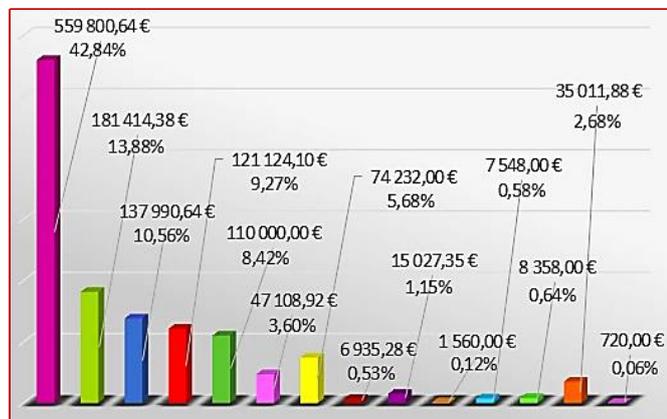
⁵ DMTO : Droits de Mutation à Titre Onéreux

⁶ FCTVA : Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée

Compte administratif 2021

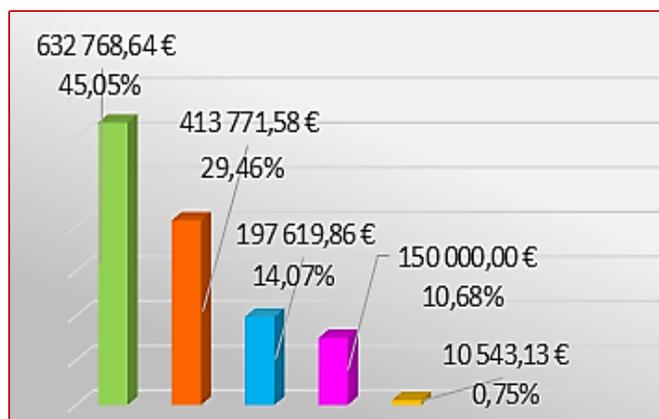
INVESTISSEMENT

Dépenses réelles - Total : 1 306 831.19 €



- ◆ **Plan de relance FCTVA¹** : 42.84 %
 Transfert de compte par décision modificative.
- ◆ **Réfection et installation de voirie** : 13.88 %
 Refonte des rues du Kiosque et des Clos-Magnins, pose de panneaux et de potelets, matériels et outillage.
- ◆ **Aménagement de la salle polyvalente** : 10.56 %
 Couverture du local des poubelles, agencement du plan de travail, installation de placards intégrés.
- ◆ **Remboursement des emprunts** : 9.27 %
- ◆ **Quartier centre ville** : 8.42 %
 Achat de terrains.
- ◆ **Aménagement du cimetière** : 3.60 %
 Réfection du mur et pose de couvertines.
- ◆ **Eclairage public** : 5.68 %
 Réseaux d'électrification de la 3^{ème} tranche.
- ◆ **Travaux réalisés à l'église** : 0.53 %
 Finition de la toiture, agencement de la nouvelle chaudière.
- ◆ **Autres aménagements** : 1.15 %
 Matériels et outillage, matériel de bureau et ordinateurs à la bibliothèque et aux écoles, tables et chaises au Foyer, projecteurs sur le terrain de pétanque.
- ◆ **Télé médecine** : 0.12 %
- ◆ **Réfection des vestiaires** : 0.58%
- ◆ **Périscolaire** : 0.87 %
- ◆ **Amortissements et moins-values immobilières** : 2.68 %
- ◆ **Réfection de la chapelle du Prélot** : 0.06 %

Recettes réelles - Total : 1 404 703.21 €



- ◆ **Plan de relance FCTVA** : 45.05 %
 Dont 72 968.00 € au titre du FCTVA 2020 et 559 800.64 € pour équilibrer.
- ◆ **Excédents de fonctionnement** : 29.46 %
- ◆ **Subvention aux investissements** : 14.07 %
 Cessation d'immobilisations, terrains de voirie, aménagement de terrains, amortissements : du PLU, des études et du site des Seignes, sortie d'immobilisation, amortissement OPSA²
- ◆ **Emprunts** : 10.68 %
- ◆ **Taxe d'aménagement** : 0.75 %

¹ FCTVA : Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée

² OPSA : Opération Partenariale de Sécurité en Agglomération

Budgets primitifs pour 2022

BUDGET COMMUNAL			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	1 808 568.01 €	Dépenses	2 025 858.54 €
Recettes	1 808 568.01 €	Recettes	2 025 858.54 €

BUDGET FORÊT			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	89 812.73 €	Dépenses	20 062.20 €
Recettes	89 812.73 €	Recettes	20 062.20 €

Principaux investissements pour 2022

- ◆ Aménagement d'accessibilité dans divers bâtiments 7 000.00 € TTC
- ◆ Etude pour l'implantation du périscolaire..... 173 800.00 € TTC
- ◆ Aménagement du quartier « Les Horlogers » au centre-ville 462 000.00 € TTC
- ◆ Installation d'une nouvelle chaudière à l'église 15 300.00 € TTC
- ◆ Aménagement du cimetière 43 000.00 € TTC
- ◆ Eclairage public - finalisation de la 3^{ème} tranche 17 000.00 € TTC
- ◆ Travaux de voirie 220 260.00 € TTC
- ◆ Travaux de réfection de la chapelle du Prélôt 20 000.00 € TTC
- ◆ Frais d'études pour l'implantation d'une chaufferie bois 20 000.00 € TTC

Taxes Municipales pour 2022

La mise en œuvre de la réforme du financement des collectivités locales et de celle des impositions de production a entraîné en 2021 la suppression pour les communes des revenus de la taxe d'habitation sur les résidences principales et l'ajout, en compensation, de la part départementale du taux de référence de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

Les taxes n'ont pas été augmentées pour 2022. Les taux sont les suivants :

- ◆ Taxe sur le foncier bâti : 26.61 % produisant montant de : 525 814.00 €
- ◆ Taxe sur le foncier non bâti : 25,25 % produisant un montant de : 35 956.00 €
- ◆ Soit un total prévisionnel de ressources fiscales d'un montant de : 561 770.00 €

Les Informations Communales

Une joyeuse équipe



Les noms ?

Les Naissances - 1^{er} semestre 2022

Seize naissances ont été déclarées à la mairie.
Seules, sont notifiées dans le bulletin celles dont les parents ont donné l'autorisation de publication.

JOESSEL Hiro
CLÉMENT Joyce
DI LORENZO CARON Mason
SAUNIER Kim
RENAUD Salomé



GUILLAUME Lenny
REGNIER Jules
CHATELAIN Soline
MARKOVIC Milian
JEUNET Jade

Les Mariages - 1^{er} semestre 2022

Six mariages ont été célébrés, dont quatre ont reçu l'accord de publication.



7 mai : MOUZELER Fabrice - HALBIG Laurence
4 juin : CHARLES Mélanie - CROUVOISIER Ludovic
25 juin : ROMAIN Camille - SAUNIER Chris
30 juillet : FALLOT Corentin - JACOULOT Lisa

Les Décès - 1^{er} semestre 2022

2 janvier : PENICAUD Patrice
2 janvier : LOICHOT Laurent
14 janvier : CHEVARTZMANN Christian
29 janvier : TATU Yvette
10 février : FLEURY Charles
10 février : ROMAIN Etienne
18 mars : LACREUSE Suzanne
30 mars : WALTZ Jeanne
18 mai : DE SOUSA Logan
23 juin : DEGOIS Isabelle
19 juillet : PRIEUR Edith
25 juillet : TRIBOULET Hélène



Le Relais Poste commerçant

Depuis plusieurs années, les statistiques démontrent une fréquentation régulièrement en baisse par les habitants de la municipalité au bureau de La Poste.

Le Maire, appuyé par son Conseil municipal, depuis quelques années, a tout mis en œuvre pour tenter de garder le service postal en l'état. Les administrés ont pu remarquer qu'au fil des années, les plages horaires d'ouverture de La Poste devenaient chaotiques, voire fermées pour diverses raisons.

Les responsables de La Poste nous ont informés qu'à partir du 1^{er} septembre 2022, le bureau ne serait ouvert que le matin de 9 heures à 12 heures, fermeture tous les après-midis. Après cette annonce, les Membres du Conseil, bien à regret, ont pris la décision de mettre en place le service postal sous forme de "Relais Poste commerçant", jugeant que le service public n'était plus assuré efficacement par La Poste.



Entre-temps, le bureau de tabac a été repris par les nouveaux propriétaires, M. et Mme Jonathan et Laura DONZELOT. Ceux-ci étant fortement intéressés par cette activité. La reprise du service postal par le "JLD Tabac Presse" présente l'avantage d'offrir ainsi aux clients une grande amplitude des horaires d'ouverture, à savoir :

- ◆ Du lundi au vendredi, le matin de 5 heures 30 à 12 heures et l'après-midi de 13 heures 30 à 19 heures.
- ◆ Le samedi, le matin de 8 heures à 12 heures et l'après-midi de 13 heures 30 à 18 heures.
- ◆ Le dimanche, le matin de 8 heures 30 à 12 heures.

Depuis le 1^{er} juillet, le Relais Poste commerçant est effectif et chacun peut profiter du service en toute tranquillité et selon ses disponibilités.

Toute l'actualité municipale en direct . . .

Actuellement, qui n'a pas son téléphone portable à portée de la main !

Depuis quelques mois, vous avez la possibilité de consulter l'activité municipale au jour le jour avec "Intramuros".

Elle est l'application mobile de référence des mairies et des EPCIs¹ !

Depuis Google Play sur votre smartphone, télécharger l'application Intramuros.

Elle permet de vous informer et de vous faire participer à la vie locale.

Des alertes sont envoyées sur votre smartphone en temps réel pour vous signaler une manifestation, une information majeure, etc . . .

Vous pouvez utiliser les services qui sont mis à votre disposition : l'annuaire, les sondages, les associations, les écoles, les commerces, la bibliothèque.

Restez connecté, soyez informé !



¹ EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

Elections présidentielles

L'élection présidentielle française s'est déroulée les dimanches 10 et 24 avril 2022.

Il s'agit de la douzième élection présidentielle sous la V^{ème} République et la onzième au suffrage universel direct.

A l'issue des votes du 2^{ème} tour, M. Emmanuel MACRON (LREM) est réélu Président de la République avec un scrutin de 58.55 % contre Mme Marine LE PEN (RN) qui totalise 41.45 % des voix.

1 ^{ER} TOUR	DAMPRICHARD			NATIONAL		
	NOMBRE	INSCRITS	VOTANTS	NOMBRE	INSCRITS	VOTANTS
Inscrits	1306			48 747 876		
Abstentions	380	29.10 %		12 824 169	26.31 %	
Votants	926	70.90 %		35 923 707	73.69 %	
Blancs	22	1.68 %	1,72 %	543 609	1.12 %	1.51 %
Nuls	11	0.84 %	0,43 %	247 151	0.51 %	0.69 %
Exprimés	893	63.68 %	97,85 %	35 132 947	72.07 %	97.80 %

CANDIDATS	DAMPRICHARD			NATIONAL		
	VOIX	INSCRITS	EXPRIMES	VOIX	INSCRITS	EXPRIMES
M. Emmanuel MACRON (LREM)	278	21.29 %	31.13 %	9 783 058	20.07 %	27.85 %
Mme Marine LE PEN (RN)	214	16.39 %	23.96 %	8 133 828	16.69 %	23.15 %
M. Jean-Luc MÉLENCHON (LFI)	101	7.73 %	11.31 %	7 712 520	15.82 %	21.95 %
M. Éric ZEMMOUR (Reconquête)	65	4.98 %	7.28 %	2 485 226	5.10 %	7.07 %
Mme Valérie PÉCRESSE (LR)	76	5.82 %	8.51 %	1 679 001	3.44 %	4.78 %
M. Yannick JADOT (ÉÉLV)	33	2.53 %	3.70 %	1 627 853	3.34 %	4.63 %
M. Jean LASSALLE (Résistons)	36	2.76 %	4.03 %	1 101 387	2.26 %	3.13 %
M. Fabien ROUSSEL (PCF)	15	1.15 %	1.68 %	802 422	1.65 %	2.28 %
M. Nicolas DUPONT-AIGNAN (DLF)	36	2.76 %	4.03 %	725 176	1.49 %	2.06 %
Mme Anne HILDAGO (PS)	22	1.68 %	2.46 %	616 478	1.26 %	1.75 %
M. Philippe POUTOU (NPA)	7	0.54 %	0.78 %	268 904	0.55 %	0.77 %
Mme Nathalie ARTHAUD (LO)	10	0.77 %	1.12 %	197 094	0.40 %	0.56 %

2 ^{ème} TOUR	DAMPRICHARD			NATIONAL		
	NOMBRE	INSCRITS	VOTANTS	NOMBRE	INSCRITS	VOTANTS
Inscrits	1306			48 758 339		
Abstentions	369	29.10 %		13 655 861	28.01 %	
Votants	937	70.90 %		35 096 478	71.99 %	
Blancs	39	1.68 %	1,72 %	2 233 904	4.58 %	6.37 %
Nuls	21	0.84 %	0,43 %	805 249	1.65 %	2.29 %
Exprimés	877	63.68 %	97,85 %	32 057 325	72.07 %	91.34 %

CANDIDATS	DAMPRICHARD			NATIONAL		
	VOIX	INSCRITS	EXPRIMES	VOIX	INSCRITS	EXPRIMES
M. Emmanuel MACRON (LREM)	508	38.90 %	57.92 %	18 768 639	38.50 %	58.55 %
Mme Marine LE PEN (RN)	369	28.25 %	42.08 %	13 288 686	27.26 %	41.45 %

Elections législatives

Les élections législatives françaises 2022 se sont déroulées les dimanches 12 et 19 juin pour élire les 577 députés qui siègent à l'Assemblée nationale. Elles font suite à l'élection présidentielle organisée les 11 et 24 avril 2022.

Damprichard fait partie de la troisième circonscription du Doubs.

Au 2^{ème} tour, Nicolas PACQUOT, Ensemble, est en ballottage avec Nathalie FRITSCH, Rassemblement National.

Nicolas PACQUOT, Membre du mouvement Ensemble, est élu au deuxième tour Député. Il représente la 3^{ème} circonscription du Doubs au Palais Bourbon pour un mandat de cinq ans.

RESULTATS 1^{ER} TOUR - DAMPRICHARD

	NOMBRE	INSCRITS	VOTANTS	CANDIDATS	NUANCES	VOIX	INSCRITS	EXPRIMES
Inscrits	1313			FROPPIER Christophe	LR	19	1.45 %	4.17 %
Abstentions	847	64.51 %		DAYET Virginie	NUP	71	5.41 %	15.57 %
Votants	466	35.49 %		PACQUOT Nicolas	ENS	139	10.59 %	30.48 %
Blancs	8	0.61 %	1,72 %	NEDEY Valère	DVD	113	8.61 %	24.76 %
Nuls	2	0.15 %	0,43 %	TAPONNOT Romane	REC	9	0.69%	1.97 %
Exprimés	456	34.73 %	97,85 %	PASTOR Christine	DVD	6	0.46 %	1.32 %
				PLAIN Franck	DXG	8	0.61 %	1.75 %
				MAHE Dominique	DSV	7	0.53 %	1.54 %
				FRITSCH Nathalie	RN	84	6.40 %	18.42 %

RESULTATS 2^{EME} TOUR - DAMPRICHARD

	NOMBRE	INSCRITS	VOTANTS	CANDIDATS	NUANCES	VOIX	INSCRITS	EXPRIMES
Inscrits	1313			FROPPIER Christophe	LR	272	20.72 %	64.15 %
Abstentions	842	64.13 %		FRITSCH Nathalie	RN	152	11.58 %	35.85 %
Votants	471	35.87 %						
Blancs	37	2.82 %	7.86 %					
Nuls	10	0.76 %	2.12 %					
Exprimés	424	32.29 %	90.02 %					

RESULTATS 2^{EME} TOUR - 3^{EME} CIRCONSCRIPTION DU DOUBS

	NOMBRE	INSCRITS	VOTANTS	CANDIDATS	NUANCES	VOIX	INSCRITS	EXPRIMES
Inscrits	1313			FROPPIER Christophe	LR	272	20.72 %	64.15 %
Abstentions	842	64.13 %		FRITSCH Nathalie	RN	152	11.58 %	35.85 %
Votants	471	35.87 %						
Blancs	37	2.82 %	7.86 %					
Nuls	10	0.76 %	2.12 %					
Exprimés	424	32.29 %	90.02 %					

Jardin du Souvenir

Des travaux de réaménagement sont en cours de réalisation dans le cimetière.

Le Jardin du Souvenir a été mis en place dans l'angle gauche de l'enceinte.

L'espace cinéraire est soumis, à quelques règles, notamment, le puisard dans lequel sont versées les



rendres du défunt et la stèle où sont apposées les plaques de marquage du nom de la personne.

Des pierres de décor et du gravier seront disposés pour rendre ce lieu propice au recueillement des familles.

L'estimation financière de l'aménagement est de l'ordre de 5 492.50 € HT, soit un montant TTC de 6 591.00 €.

Le mur, actuellement en béton brut, sera habillé en "béton préfabriqué matricé" à l'identique de ceux de l'agrandissement.

Le coût pour la réfection du mur est estimé à 29 636.71 HT, soit 35 564.05 € TTC.

Le déplacement des caves urnes a été réalisé dans les conditions optimales. L'opération présente un coût de : 13 330.83 € HT, dont TVA de 2 666.17 €, soit un montant total de 15 997.00 € TTC.

Du côté de la voirie . . .

Les travaux de réfection de la rue du Kiosque et de la rue des Clos-Magnins, concernant l'eau potable et l'assainissement, se sont terminés en juillet.

Dans le cadre spécifique de ces travaux, une convention a été établie avec la CCPM¹ dans laquelle, la Mairie de Damprichard prend à sa charge le montant de 20 482.00 € pour la partie défense incendie, compétence de la commune.

Le mercredi 20 juillet, des coupures de l'eau, sur ce secteur, ont été nécessaires pour effectuer les branchements définitifs au réseau général.

L'entreprise VERMOT a pris le relais courant août, pour effectuer la pose des bordures des trottoirs et de l'enrobé.



Le coût estimé pour cette dernière étape des travaux pour les rues concernées serait de : 143 959.32 € HT. Mais compte tenu du délai des travaux et de la hausse des coûts des matériaux, un avenant avec l'entreprise sera fait pour recalculer le montant définitif.

La municipalité est bien consciente des contraintes occasionnées aux riverains pendant ces travaux de longue durée, elle les remercie pour leur compréhension.

D'autre part, l'entreprise COLAS a posé les enduits sur la route de la Montée du côté des Seignes, sur la rue de Gray et sur une partie de la rue Courbet.

Le coût de la réfection de ces voies est de : 20 355.50 € HT (17 028.00 € d'enduit et 3 327.50 € pour la préparation de la chaussée), 4 071.10 € de TVA, soit un montant total de 24 426.60 € TTC.

¹ CCPM : Communauté de Communes du Pays de Maïche

Toiture à l'école Arc en Ciel



Des fuites constatées et provenant de l'isolation défectueuse du toit au-dessus de la salle de motricité, anciennement préau de l'ancienne école, ont amené la municipalité à procéder à sa remise en état.

Début août, l'entreprise FLEURY MENUISERIE AGENCEMENT CHARPENTE de Damprichard a entrepris la réfection du toit qui représente une surface de 296 m² de couverture en tuiles.

Le coût estimé des travaux est de : 21 695.20 € HT, dont TVA de 2 169.52 €, soit un montant total de 23 684.72 € TTC.

Les Mamans sont à l'honneur !

Samedi 21 mai à midi, les mamans de la municipalité ont été invitées pour le repas de la fête des mères. (580 invitations envoyées).

Vous allez dire, mais avant c'était un souper dansant organisé le vendredi soir !!!!! Eh bien oui ! Mais depuis un certain temps déjà, le souhait de changer la formule de cette manifestation avait été évoqué.

2020 et 2021, deux années qui nous ont contraints de ne pas pouvoir organiser de repas pour raison sanitaire à cause de la Covid19. Après réflexion, il nous a semblé que c'était le moment opportun pour innover.

Après réflexion sur diverses propositions, celle du samedi midi a été retenue par la commission et validée à l'unanimité par tous les membres du Conseil municipal.



Cette journée s'est déroulée dans une très bonne ambiance, le repas était servi par une équipe de conseillers et de bénévoles très efficaces, tant pour le dressage des assiettes, la vaisselle, le rangement . . .

Chaque maman a eu le plaisir de repartir avec un petit cadeau, une verrine remplie d'un mélange apéritif.

Habituellement la maman la plus âgée de l'assemblée recevait un bouquet de fleurs.

Puisque c'était l'année du changement, un tirage au sort a permis à deux mamans de se voir offrir un panier garni.

Le repas était préparé par la Boucherie ROBERT, Mr BARRET, pâtissier, a su éveiller les papilles avec un délicieux dôme vanille et fraises et l'animation était assurée par MUSIC and SHOW

La rentrée au Périscolaire !

Suite à la réunion d'information, avec les parents des enfants accueillis au périscolaire, en date du 2 mai, une nouvelle feuille d'inscription est utilisée.

Plusieurs formules d'inscription sont proposées, soit : à l'année, au mois, à la semaine, ou au jour suivant les formalités précisées dans le dossier.

La facturation est établie suivant la fiche d'inscription signée par la famille. Les absences ne sont décomptées qu'à partir du 2^{ème} jour sur présentation d'un certificat médical. Tout changement doit être notifié par courriel¹ 48 heures à l'avance (jour scolaire). Aucune modification par téléphone n'est prise en compte.

Suite aux différentes augmentations sur les salaires, les repas et les fournitures, de nouveaux tarifs, majorés de 4 %, ont été appliqués au 1^{er} septembre 2022.

Matin : 06 h 45 à 07 h 30 1.85 €

..... 07 h 30 à 08 h 30 2.40 €

Midi sans repas : 11 h 45 à 12 h 30 1.85 €

..... 12 h 30 à 13 h 30 2.40 €

Midi avec repas : 11 h 45 à 13 h 30 8.35 €

Soir avec goûter : 16 h 15 à 17 h 15 4.13 €

Soir sans goûter : 17 h 15 à 18 h 00 1.85 €

Le repas de midi est toujours préparé par les artisans locaux, les mardi, jeudi et vendredi : Boucherie ROBERT, La MIE COMTOISE, COCCIMARKET et la Fromagerie. Grand merci à eux. Le lundi est toujours fourni par la Cuisine d'UZEL.

Les enfants profitent d'un moment de détente de vingt minutes avant le retour en classe. Dès que le temps est propice, ils bénéficient de l'air de jeux et City. Par temps maussade, diverses activités ludiques se déroulent en intérieur.

Bonne Année scolaire à tous les écoliers, aux institutrices et instituteurs ainsi qu'à tous les intervenants des écoles et du périscolaire.



Un grand merci aux bénévoles de l'Association de Parents d'élèves pour la peinture réalisée sur les crayons de couleur de l'école maternelle.

Avec leurs couleurs éclatantes, ils sont prêts pour une nouvelle année scolaire.

¹ Courriel du périscolaire : periscolaire@mairie-damprichard.fr

Les ateliers Bons Jours . . . Vitalité !

En partenariat avec la Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté et le Club 3 Amitié Loisirs, la municipalité a proposé aux séniors un atelier "Vitalité".

Six personnes se sont inscrites pour participer aux six séances animées par Justine HUMBERT, intervenante de l'ASEPT¹, à raison d'une réunion par semaine. Différents sujets ont été évoqués :

- ◆ Mon âge face aux idées reçues.
- ◆ Ma santé : agir quand il est temps.
- ◆ Nutrition, la bonne attitude.
- ◆ L'équilibre en bougeant.
- ◆ Bien dans sa tête.
- ◆ La dernière étape était un retour sur les thèmes abordés avec des compléments d'information.



Les participants ont pris beaucoup de plaisir à se retrouver chaque lundi matin pour échanger leurs idées sur certains points, s'entraîner à des exercices physiques ludiques qu'ils pourront appliquer par la suite chez eux, découvrir des petites astuces pour mieux vivre chez soi.

Malgré la grande difficulté à rassembler au moins six participants pour valider la mise en place de l'animation, celle-ci s'est déroulée dans la bonne humeur avec le plaisir partagé de se retrouver.

La municipalité tient à préserver la vitalité dans son village qui ne peut pas se faire sans la participation de ses habitants. Nous comptons sur vous pour conserver un bon dynamisme au sein de Damprichard. A très bientôt pour d'autres aventures !

Des fleurs de toutes les couleurs . . .

Un grand merci à toute l'équipe du fleurissement.



Dès l'automne, les géraniums sont bouturés dans le local fleurissement au bâtiment associatif.

Fin février, début mars, les petites graines sont semées.

Elles poussent ou elles ne poussent pas, et là, on ne sait toujours pas pourquoi . . .

Chaque année, tous les massifs sont fleuris grâce au travail de toute l'équipe. Très peu de fleurs sont achetées.

Les jardinières de la mairie, de l'école élémentaire et de la fontaine sont toujours garnies avec l'incontournable "ROI DU BALCON".

Un panache de fleurs et de décors embellit le grenier près de la fromagerie.

L'arrosage est fait régulièrement par les agents municipaux. Cette année, deux bacs "réserve d'eau" ont été installés pour arroser les fleurs de la mairie et de l'école, dont l'un est placé dans le grenier pour l'arrosage de ce massif.



Suite à un arrêté préfectoral, en raison de la sécheresse "**NIVEAU CRISE**", il n'est plus possible d'arroser les fleurs. Le 1^{er} août, toutes les jardinières et tous les bacs ont été déplacés à l'ombre, en espérant pouvoir les préserver jusqu'à la prochaine pluie.



Si vous avez la main verte, ou des idées de déco pour les massifs, n'hésitez pas à rejoindre le groupe.

¹ ASEPT : Association Santé Education et Prévention sur les Territoires

La rentrée à l'école Les Marronniers



Les pupitres de l'école élémentaire Les Marronniers sont de nouveau occupés par 126 élèves depuis le jeudi 1^{er} septembre 2022.

Suite à la nouvelle mesure sur la limitation du nombre d'enfants dans les classes de CP et CE1 à 24 élèves par classe, l'effectif est ainsi réparti :

- ◆ 22 CP¹ avec Nathalie COUGNARD
- ◆ 21 CE1² avec un(e) nouvel(le) enseignant (e)
- ◆ 20 CE1/CE2³ avec Nathalie DEVIN
7 CE1 + 13 CE2
- ◆ 18 CE2/CM2⁴ avec Piette-Olivier LIMAT
10 CE2 + 8 CM2

- ◆ 23 CM1⁵ avec Marlène VACHEZ
- ◆ 22 CM2 avec Sylvain NICOD, Directeur

Deux langues vivantes sont enseignées dans la classe du CP, 20 élèves en anglais et 2 élèves en allemand.

Pour favoriser un temps de déplacement plus important entre les deux écoles, les nouveaux horaires sont appliqués :

- ◆ Le matin, entrée à 8 H 35 (accueil à partir de 8 H 25) et sortie à 11 H 50.
- ◆ L'après-midi, reste inchangé, entrée à 13 H 35 (accueil à partir de 13 H 20) et sortie à 16 H 20.

Suite à la détection du radon, des sauts-de-loup ont été installés sous le préau pour aérer la cave et permettre de faire baisser le taux du radon.

La rentrée à l'école Arc en Ciel

La rentrée scolaire signifie pour les uns, le retour à l'école qui se fait en douceur avec la joie de retrouver les copains. Pour les autres, à petits pas, ils entrent timidement vers une nouvelle aventure.

L'effectif comprend 63 enfants répartis dans les trois classes :

- ◆ 21 en Petite Section avec Aline SCHELL
- ◆ 19 en Moyenne Section avec Patricia ETEVENARD
- ◆ 23 en Grande Section avec Bénédicte WANNER, Directrice.

L'équipe enseignante est secondée par les ATSEM ⁶toujours fidèles à leur poste : Isabelle COULOT et Josette GODIN.

Les horaires du matin ont été également aménagés pour augmenter l'espace de temps pour le trajet entre les deux écoles. Dorénavant, l'horaire est ainsi défini :

- ◆ Matin à 8 H 30 (accueil à partir de 8 H 20) et celle de sortie à 11 H 45.
- ◆ Après-midi est inchangé, entrée à 13 H 30 (accueil à partir de 13 H 20) et la sortie à 16 H 15.

Nouveauté : au troisième trimestre, les enfants de moyenne section et grande section auront des séances de natation en piscine. Les parents seront sollicités pour l'encadrement.

¹ CP : Cours Préparatoire

² CE1 : Cours Élémentaire 1^{ère} année

³ CE2 : Cours Élémentaire 2^{ème} année

⁴ CM1 : Cours Moyen 1^{ère} année

⁵ CM1 : Cours Moyen 1^{ère} année

⁶ ATSEM : Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles



Le Jardin "Au solaire"

Depuis toujours, il aime le lien avec la terre, la nature.

Depuis 10 ans, le jardinage le passionne.

Depuis 5 ans, il part en stage chez des maraîchers bio et se nourrit de leurs compétences et de leurs savoir-faire.

Aujourd'hui, Johan AUBRY, 44 ans, se lance à son tour. Il installe son activité de maraîchage sur un terrain communal d'un demi hectare.

Il ajoute *"je cherchais depuis 4 ans du terrain et grâce à la municipalité, je vais pouvoir commencer à jardiner pour les autres."*

Johan aime travailler la terre en la respectant et en bannissant tous produits nocifs, il a envie de proposer des produits sains à ses futurs clients. *"je travaille avec la nature et non contre-nature. Je souhaite relever le défi en faisant confiance à cette première. Pour cela, il faudra toutefois que je trouve une solution pour acheminer l'eau vers la parcelle, essentielle au bon développement des légumes."* nous précise-t-il.

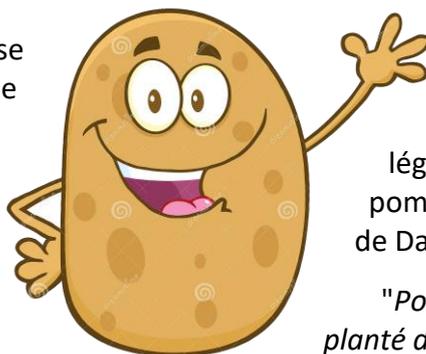
Johan est donc aujourd'hui le facteur-maraîcher de Damprichard, en effet, vous le trouverez toujours devant vos boîtes à lettres car il fait son métier de jardinier en complément, *"Pour commencer le jardin AU SOLAIRE, je préfère garder mon activité de facteur, et si cela fonctionne, je me consacrerai de plus en plus au maraîchage."*

Vous pourrez donc dès la fin de cet été, acheter vos légumes (essentiellement des pommes de terre) "AU SOLAIRE" de Damprichard.

"Pour cette première année, j'ai planté des patates dans le champ pour faire la terre, afin de transformer la prairie en jardin."

Pour plus d'infos, une adresse courriel est à votre disposition : jardin.ausolaire@gmail.com

Pour finir Johan réagit : *"Au fait, Au solaire, c'est aussi EAU-SOL-AIR, des éléments incontournables pour le maraîchage. A bientôt et merci de votre confiance."*



Au revoir Chantal !

La commission Communication remercie très chaleureusement Chantal pour son implication dans "Le Damprichard Info". Pour toutes ces années qu'elle a partagées avec nous tous, les membres de la Commission. Merci pour son excellent travail . . . pour le partage de son savoir . . . son écoute.

"C'est rempli d'une immense émotion que je m'adresse à vous aujourd'hui à l'occasion de cette invitation de Chantal pour son départ de Damprichard.

Chantal, je te connais maintenant depuis 14 ans, depuis que j'ai commencé à m'investir au sein du Conseil municipal en 2008. Tu étais déjà élue depuis 2006, suite à des élections intermédiaires. Ton intérêt pour ce poste était déjà important. Puis en 2014, lorsque j'ai repris la fonction de Maire, à la suite de Guy, tu as pris encore plus de responsabilités en devenant Adjointe à mes côtés, mission pour laquelle tu as rempli en 2020.

Tu prends en main la commission Communication avec notamment la lourde charge de l'édition de notre bulletin municipal : le Damprichard Info.

Tu t'occupes de la mise à jour du site internet, que tu as refait complètement l'an dernier : là aussi un travail énorme. Tu mets à jour les annonces sur le tableau d'affichage numérique sur la place, tu assures le suivi du matériel informatique des écoles avec nos prestataires. Tu représentes également la municipalité au sein du comité de Jumelage et au conseil de l'école maternelle. Voici le travail non-exhaustif que réalise Chantal, dans le cadre de son mandat d'Adjointe depuis de nombreuses années.

Mais Chantal participe également à de nombreuses réunions de commissions municipales, pour lesquelles elle met un point d'honneur à suivre les dossiers de près. Toujours disponible pour remplacer en cas d'absence, que ce soit au périscolaire ou une réunion à laquelle je ne peux

Bonne santé Chantal et beaucoup de bons moments auprès de la petite famille.

Ci-joint, le discours prononcé par Anthony MERIQUE, Maire de Damprichard, le 3 juin, à l'occasion du pot de départ organisé par Chantal où tout est dit.

aller, on peut tous constater que Chantal est une personne sur qui on peut toujours compter, d'une rigueur exemplaire.

En plus de la municipalité, Chantal s'est aussi beaucoup impliquée dans la vie associative de Damprichard et d'ailleurs : Club informatique, Disco Vacances, Groupe Gospel, Club 3 Amitié Loisirs, section des Anciens Combattants, Marpa, Centre d'action sociale, etc . . .

Son passage dans toutes ces structures, depuis toutes ces années, a été apprécié par énormément de monde, comme en témoigne le nombre important de personnes qui ont répondu présentes ce soir, à ton invitation.

Chantal, au nom de tout le Conseil municipal, je te remercie sincèrement pour tout ce que tu as fait, et je te souhaite le meilleur pour la suite à Grenoble, auprès de ta fille Carole et de tes petites filles. J'espère que tu pourras retrouver ainsi un peu plus de réconfort pour combler le départ de ta moitié qui te manque.

Pour finir de remplir ton camion de déménagement, la municipalité a le plaisir de t'offrir ce petit présent, pour prendre l'air sur ton balcon.

Les conseillers, nouveaux et anciens, ainsi que les membres du personnel, t'offrent également un petit cadeau, en souvenir de ces années passées avec nous.

Je te souhaite bon vent pour la suite et surtout encore de belles années à vivre.

Alors je ne te dirai pas Adieu, mais au revoir et à bientôt.

Merci Chantal."



La Vie associative

Chez le coiffeur



Le nom des personnes ? Le lieu ?

L'ADMR résolument au service de la population

Malgré une crise sanitaire qui se prolonge, salariés et bénévoles, restent totalement impliqués dans leur mission. Pour assurer une meilleure prestation, l'association recrute plusieurs aides à domicile.

Qui peut parler le mieux de l'association ?

La parole a été donnée à Eveline GIRARDIN :

"Je suis entrée à l'ADMR¹ il y a quatre ans. Je travaille aujourd'hui à plein temps et j'aime trop mon métier. Le contact avec les gens et les bénévoles de l'association me plaît. C'est un travail très enrichissant au niveau humain et les tâches variées me permettent d'apprendre beaucoup de choses. J'apprécie les formations dispensées au siège de la fédération qui nous permettent d'améliorer nos connaissances et nos méthodes de travail. C'est en plus très agréable de disposer d'une voiture neuve bien équipée qui me permet de me déplacer en toute sécurité et confortablement".

L'ADMR du Doubs voulait casser l'image des aides à domicile sous-payés et mal considérés.

Des progrès considérables ont été réalisés ces dernières années afin de valoriser cette profession vitale pour le maintien à domicile des aînés ou des personnes en situation de handicap. La nouvelle



Christine LAGAUE
Eveline GIRARDIN

grille nationale d'octobre 2021 a permis une remise à niveau des salaires. La mise à disposition d'un véhicule de service ou de fonction représente une économie importante pour le salarié. Tout le matériel nécessaire à l'exercice du métier est gracieusement fourni (équipement de protection, blouse, kit ménage et téléphone professionnel). Tous les salariés ont accès à un vaste programme de formations.

Femme ou homme, vous avez un bon relationnel, vous savez faire preuve de discrétion et de professionnalisme, vous êtes à l'écoute, rigoureux(se) et disponible . . . Venez rejoindre le groupe !

L'ADMR propose d'étudier, avec les candidats, les conditions d'une collaboration fructueuse : CDI², CDD³, temps partiel, ou autre . . .

L'association est également à la recherche de nouveaux bénévoles pour étoffer l'équipe existante et mener de nouvelles missions sur le terrain.

Pour tout contact :

- ◆ Gérard MAUVAIS, Président de l'ADMR de Damprichard : 06 80 92 42.
- ◆ Christine LAGAUE, Secrétaire locale : 03 81 44 56 82 ou par courriel⁴ ou sur place au 9 rue de l'Industrie - 25450 DAMPRICHARD.

HORIZON XXI, Club Informatique de Damprichard,

reprendra ses activités début novembre.

Des messages publicitaires seront diffusés, notamment l'insertion dans le PPA, et sur différents supports : affiche chez les commerçants, flyers, etc . . . pour permettre aux personnes intéressées de pouvoir s'inscrire aux cours informatiques.

¹ **ADMR** : Aide à Domicile en Milieu Rural

² **CDI** : Contrat de travail à Durée Indéterminée

³ **CDD** : Contrat de travail à Durée Déterminée

⁴ **Courriel** : admrdamprichard@fed25.admr.org

Les infos de l'Harmonie L'Avenir

Après deux années d'interruption, l'Harmonie L'Avenir de Damprichard a eu l'immense plaisir de rejouer en public pour son concert de Sainte-Cécile, le 27 novembre 2021, pendant lequel, Bernard PAVY a dirigé son dernier morceau après de belles années à la direction de l'Harmonie.

Depuis septembre 2021, l'orchestre est dirigé par Sofie ROBERT, diplômée, en juin 2022, du Conservatoire Royal de Bruxelles.

L'année musicale a été riche en musique et ponctuée de déplacements :

- ◆ Les musiciens de l'Avenir se sont rendus aux cent ans de l'Harmonie Fanfare Rudipontaine à Pont-de-Roide, le 10 avril.
- ◆ L'Harmonie a été invitée par l'Espérance du Sauget de Gilley pour leur concert de printemps, le 21 mai 2022.
- ◆ Le concert de printemps de l'Harmonie L'Avenir s'est déroulé le 11 juin 2022 à Damprichard. Elle a invité son homologue de Saint-Vit : "l'Avenir de Saint-Vit et des environs".



**Passation de baguette
entre Bernard PAVY et Sofie ROBERT,
concert de Sainte-Cécile - 27 novembre 2021**

- ◆ L'année s'est achevée avec la participation de l'Harmonie au Festival des sociétés de musique du Haut-Doubs les 25 et 26 juin 2022 à Vercel.

La saison 2023 promet d'être riche pour l'Avenir de Damprichard avec l'organisation du 75^{ème} Festival des sociétés de musique du Haut-Doubs le samedi 24 juin à Damprichard, et un grand concert de gala est prévu le dimanche 30 avril.

Après la pause estivale, les répétitions de l'Harmonie ont repris en septembre, ainsi que les cours de l'Ecole de Musique Duo-Doubs qui regroupe les élèves des harmonies de Damprichard, de Charquemont et de Fournet-Blancheroche.

Si vous ou votre enfant êtes intéressés par la musique, n'hésitez pas à prendre contact avec leurs associations¹⁻² et suivre les activités de l'Harmonie sur le site³.



**L'Avenir en concert à Point-de-Roide
10 avril 2022**

¹ **Contact de l'Harmonie L'Avenir** : harmonielavenir.damprichard@gmail.com

² **Contact de l'école Duo-Doubs** : ecoleduodoubs@gmail.com

³ **Site de l'Harmonie** : <https://www.facebook.com/HarmonieAvenirDamprichard>

Les Damprichard en Bretagne !

Le vendredi 8 juillet dernier, à sept heures du matin, vingt-quatre enfants de Damprichard, entourés de trois accompagnateurs, sont montés à bord d'un bus. Destination : La Bretagne !

Heureux d'être en vacances, les voyageurs ont traversé la France d'Est en Ouest, sans trouver le temps long, malgré le trajet de plus de 1 000 kms qui séparent les deux villages jumelés depuis bientôt trente-cinq ans. A 21 heures 30, le groupe est accueilli par leurs hôtes lanvénois.

Le week-end s'est passé avec les familles. A la plage pour certains, car de mémoire de Bretons, on ne se souvient pas avoir connu un tel beau temps (30°), pratique du paddle, balade en bateau, excursion à l'île d'Ouessant, ou pour d'autres découvertes des "Fêtes Maritimes" à Brest qui regroupent des gréments venus du monde entier.



Les jours suivants, diverses activités ont été mises en place par le Comité de Jumelage de Locmaria-Plouzané, telles que : musée du "Centre de secours en mer", parc d'attractions "la Récré des 3 Curés" avec la découverte du "Grand Vertica" et



les incontournables jets d'eau, bienvenus, compte-tenu de la chaleur régnante. En fin de séjour, l'animation la plus appréciée selon les enfants, s'est déroulée au parc aquatique "Aqua West Park" situé à Saint-Renan, où ils se sont adonnés sans retenue aux plaisirs de l'eau.

Le séjour s'est terminé autour un goûter offert par la municipalité de Locmaria-Plouzané dans le parc de Ti Izella où chaque enfant a reçu un cadeau offert par le Comité de Jumelage local.

Puis le mercredi 13 juillet au soir, après un dernier repas partagé avec les correspondants et leurs familles, les Francs-Comtois ont repris la route du retour.

Après une nuit de sommeil assuré, les parents accueillent leur progéniture à 12 heures 30 avec plein de beaux souvenirs à partager.

Vive le Jumelage et bravo à toute l'équipe afin que perdure les échanges si fructueux depuis de si longues années !



Où se démener ? Pensez Dance Fit !



Salle des fêtes de Damprichard
Deux cours par semaine
Le lundi de 19h45 à 21h00
Nouveau cours !!!!!!!
Le mercredi de 18h45 à 19h45
(1er cours d'essai gratuit)
Inscription sur place !
Reprise des cours
Le lundi 12 septembre
Et
Le mercredi 14 septembre !

Dance Fit
06.32.09.55.10

Bonne ambiance assurée, dynamisme, fitness, chorégraphies revisitées Tout est réuni pour la reprise des activités du groupe Dance Fit dès le 12 septembre 2022.

Les séances, à raison de deux par semaine, se déroulent à la salle polyvalente de Damprichard :

- ◆ Le lundi de : 19 h 45 à 21 h 00
- ◆ Le mercredi de : (nouveau) 18 h 45 à 19 h 45

Premier cours d'essai gratuit ! Inscriptions sur place.

Dance Fit participe, régulièrement à des manifestations locales, telles que : Noël au village, fête de la musique, carnaval, etc . . .

Photos du groupe présent à la fête de la musique en juin dernier.



DANCE FIT

8 rue de la Mairie
25450 DAMPRICHARD

Tél : 06 32 09 55 10



La reprise au Club 3 Amitié Loisirs

Le Club 3 Amitié Loisirs a terminé la saison en dégustant une délicieuse friture le 28 juin 2022 au restaurant de Courtefontaine. 84 personnes étaient au rendez-vous. Tous les membres de l'association ont passé un agréable moment dans une bonne ambiance : accordéon, danse, chants . . .

Après les vacances, le Club a ouvert ses portes le Mardi 7 septembre 2022 à 13 heures 30 pour reprendre ses activités de : tarot, jeux, bricolage, danse, etc . . .

Venez nombreux rejoindre le groupe !



Quoi de neuf au Ski-Club de Damprichard ?

Lors de la dernière Assemblée Générale, Vincent PERROT-AUDET (alias Cali) a passé le flambeau après dix années à la tête du Ski-Club de Damprichard, à Marc-Olivier RENAUD (alias Marc-O), Vice-président depuis 2017.

Le nouveau Président, Professeur de Sport au collège du Russey, est également un skieur aguerrit avec, entre autres, plusieurs Transju' à son actif. Depuis son plus jeune âge, il pratique le ski, classique puis skating, dans le Massif du Jura. Depuis une dizaine d'années, il est un membre assidu au sein du Club de Ski de Damprichard.

Malgré sa nomination à la Présidence, Marc-O, Responsable de l'Ecole de Ski depuis deux ans, continue d'assumer cette fonction. Le poste est diversifié au niveau des tâches : élaboration du planning d'entraînement, inscriptions aux courses, suivi des jeunes sur les compétitions, choix de fartage, etc . . .

Au niveau de l'Ecole de Ski, la saison hivernale a été satisfaisante tout en privilégiant les pistes du plateau suivant l'enneigement.

Parfois, elle a dû se déplacer sur les sites "voisins" de La Bosse ou celui du Gardot, voire de l'autre côté de la frontière, sur les pistes de la Vue des Alpes ou des Franches-Montagnes.



Les Jeunes de l'Ecole de Ski, entraînement à la Montée



Marc-O (à droite) accompagné de parents pour encadrer quelques jeunes de l'Ecole de Ski

Les jeunes skieurs ont participé au Nordix Games à la découverte de certaines pratiques du sport de glisse. On compte une moyenne de vingt-cinq jeunes présents aux entraînements.

Dans de bonnes conditions météorologiques, les pratiques étaient variées : classique, skating et sorties en ski-rando encadré par François COULON, Moniteur de ski, intervenant au Club de décembre à mars et dans les écoles, avec l'appui de certains parents. Merci à eux !

Dans le cas contraire, c'était un retour à la course à pied et initiation au tir à la carabine-laser, en intérieur, voire des sessions sur ski à roulettes.

Pour la saison 2021-2022, certains jeunes skieurs ont participé à différentes courses :

- ◆ Challenge Robbe à Chaux-Neuve (7 inscrits)
- ◆ Team Sprint au Gardot (10 en duos)
- ◆ Storio Nordix Games aux Breuleux et à la Vue des Alpes (25 du Club)
- ◆ Course régionale classique et en individuel skate Chez Liadet (1 binôme jeune-adulte)

Suite au manque de neige, la traditionnelle Nocturne de ski à La Montée n'a pas pu être organisée, en fin de saison. Pour compenser, le Club a mis en place la célèbre Jungle Run à la Combe-Saint-Pierre !

Le principe de la Jungle Run est une course à pied en relais avec franchissement d'obstacles : bottes de paille, pneus, cordes et gros tuyaux . . . Cette année, une petite nouveauté avec une touche estivale a pris place dans le parcours : un ventrigrisse, c'est une bâche placée dans une descente sur laquelle on déverse de l'eau savonneuse. Il était possible de l'éviter en franchissant un slalom, très peu utilisé ! Cette édition a rencontré un beau succès, dans une bonne ambiance, avec une belle météo au rendez-vous et de beaux relais : 75 équipes de 2 enfants, 30 équipes adultes de 3 personnes.

La saison s'est terminée le dimanche 11 septembre 2022 avec le "Trail des Echelles de la Mort" au départ de la salle polyvalente de Damprichard.

Pour les deux trails, deux formules ont été proposées : classé avec dossard et non-classé.



Jungle Run 2022 - Obstacle du ventrigrisse



Sur la trace des aînés

- ◆ Trail des Echelles de la Mort : 26 km et 1 100 m D+ (tracé de 2021)
- ◆ Trail des Crêtes de la Mort : 11 km et 350 m D+ (nouveau tracé)
- ◆ Marche des Bisons : 11 km (nouveau tracé) toujours le même parcours.
- ◆ Courses enfants

Retrouver toute l'actualité et les résultats du trail sur le site du Ski-Club¹.

Location du Chalet du ski : 07 66 14 67 88 ou par courriel².



Trail 2021

4 victoires pour Jean-Marc MARTIN

¹ Site internet : <http://ski.damprichard.free.fr>

² Courriel Chalet du Ski : chaletduskidamprichard@gmail.com

Les Infos diverses

Il était une fois un certain Tacot!



Les noms ?
C'est bien le Tacot ?

Côté entreprise, du nouveau . . .

"VALEUR INFORMATIQUE", est une ESN, Entreprise de Service du Numérique, située 3 rue du Stade à Damprichard.

Depuis septembre 2021, Alain MAUVAIS, propose un panel de services multiples et d'adaptation de l'outil informatique et numérique aux besoins de chacun, pour les professionnels, les collectivités, les artisans et les particuliers.



- ❖ Il intervient sur tout type de dépannage.
- ❖ Il conseille sur l'achat de matériel informatique et numérique. Il propose des formations en informatique ou en bureautique.
- ❖ Il peut se voir confier le rôle d'informaticien délégué dans les entreprises, gérer la protection des données, mettre en place la sauvegarde du système informatique, des fichiers, ou de toute autre demande personnalisée.

Retrouver tous les services sur le site de VALEUR INFORMATIQUE¹.

Cabinet de sophrologie

Damien JEAN, sophrologue et énergétique, vous accueille à son cabinet situé au 24 bis rue des Ecoles à Damprichard.

Il se déplace éventuellement au domicile des patients, sur rendez-vous, dans un rayon de vingt kilomètres.



Praticien en énergétique depuis cinq ans, il a enrichi sa pratique avec la sophrologie pour offrir un accompagnement plus complet.

Pour plus de renseignements, visitez le site internet² de Damien JEAN ou le contacter par téléphone au 06 46 37 37 65.

Le saviez-vous ? Avoir des ongles tendances, c'est possible à Damprichard !

- ◆ CELIX NAILS : Célia NUNES - 6 rue du Crôtot.
- ◆ BELLE ET ZEN : Laetitia DELEBECQUE - 37 rue des Ecoles.
- ◆ CHOU ET CHIC : Aline ROMAIN - 35 rue des Ecoles

¹ Site internet de VALEUR INFORMATIQUE : <https://valeur-informatique.fr>

² Site internet du cabinet de sophrologie : www.h-etresoi.fr

Une boîte aux lettres avec un nom . . . c'est plus pratique

Si votre logement a été construit après 1979, vous êtes dans l'obligation de posséder une boîte aux lettres normalisée, ce qui inclut de mettre au minimum votre nom sur celle-ci. Le numéro de votre habitation doit également être lisible.

Les manifestations sont nombreuses dans notre village. Des dépliants d'information et



des invitations sont régulièrement déposés. Leur distribution est parfois très compliquée car bien souvent il n'y a pas de nom sur les boîtes aux lettres ou celui-ci est illisible.

Pour mener à bien les distributions, il serait beaucoup plus efficace pour votre facteur, pour les distributeurs et pour tous les bénévoles de repérer au premier coup d'œil votre nom sur la boîte aux lettres afin d'éviter toute erreur.

Alors, faites un petit geste et inscrivez votre nom sur votre boîte aux lettres !

Les Bisons du Sachuron . . . une visite inoubliable !

Vous cherchez une idée de sortie originale : partez à la découverte du bison américain !

Emmanuel et Caroline seront heureux de vous faire découvrir leur passion et vous proposent pour cela plusieurs formules (sur réservation).

◆ Visite découverte d'une durée de 2 heures :

Elle comprend un parcours au milieu du troupeau en chariot sécurisé avec les explications de l'éleveur, puis un goûter avec dégustation de charcuterie de bison (les boissons sont comprises).

Les tarifs : adultes et enfants dès 12 ans : 12 €, enfants moins de 12 ans : 8 € et gratuit pour les moins de 5 ans.

◆ Visite gastronomique d'une durée de 4 heures :

Parcours au milieu du troupeau en chariot sécurisé avec les commentaires de l'éleveur et un repas chaud comprenant : apéritif, plateau de charcuterie de bison, plat chaud (en fonction de la saison) et accompagnements, fromage de Franche-Comté, dessert et un quart de vin.

Les tarifs : adultes : 37 € et enfants : 15 €.

Vous avez également la possibilité d'acheter des produits de l'élevage comme des charcuteries ou de la viande.

En juillet-août, tous les soirs sauf le lundi, vous pouvez déguster sur place, en terrasse ou à l'intérieur, les produits de la ferme (viande avec barbecue à disposition, planche de charcuterie).



Dates à retenir

Ludothèque

Mercredi 21 septembre - de 14 h 30 à 17 h 30 Salle polyvalente

Spectacle "autopsie du couple"

Vendredi 23 septembre 2022 - 20 heures - Véronique POISSON Salle polyvalente

Repas des Séniors

Samedi 8 octobre 2022 - 12 heures - Municipalité Salle polyvalente

Ludothèque

Mercredi 19 octobre 2022 - de 14 h 30 à 17 h 30 Salle polyvalente

Loto

Samedi 22 octobre 2022 - Harmonie L'Avenir Salle polyvalente

Banquet des Classes (personnes nées en 2)

Samedi 29 octobre 2022 - organisé par les jeunes de 20 ans Salle polyvalente

Loto

Samedi 5 novembre 2022 - Judo Club Salle polyvalente

Don du sang

Lundi 7 novembre 2022 - 16 h 00 à 19 h 30 Salle polyvalente

Loto

Samedi 12 novembre 2022 - ESPM¹ Salle polyvalente

Kermesse

Dimanche 13 novembre 2022 - Club 3 Amitié Loisirs Salle du Foyer

Ludothèque

Mercredi 16 novembre 2022 - 14 h 30 à 17 h 30 Salle polyvalente

Concert Sainte Cécile

Samedi 26 novembre 2022 - Harmonie L'Avenir Salle polyvalente

Soirée dansante du Jumelage

Samedi 10 décembre 2022 - Comité de Jumelage Salle Polyvalente

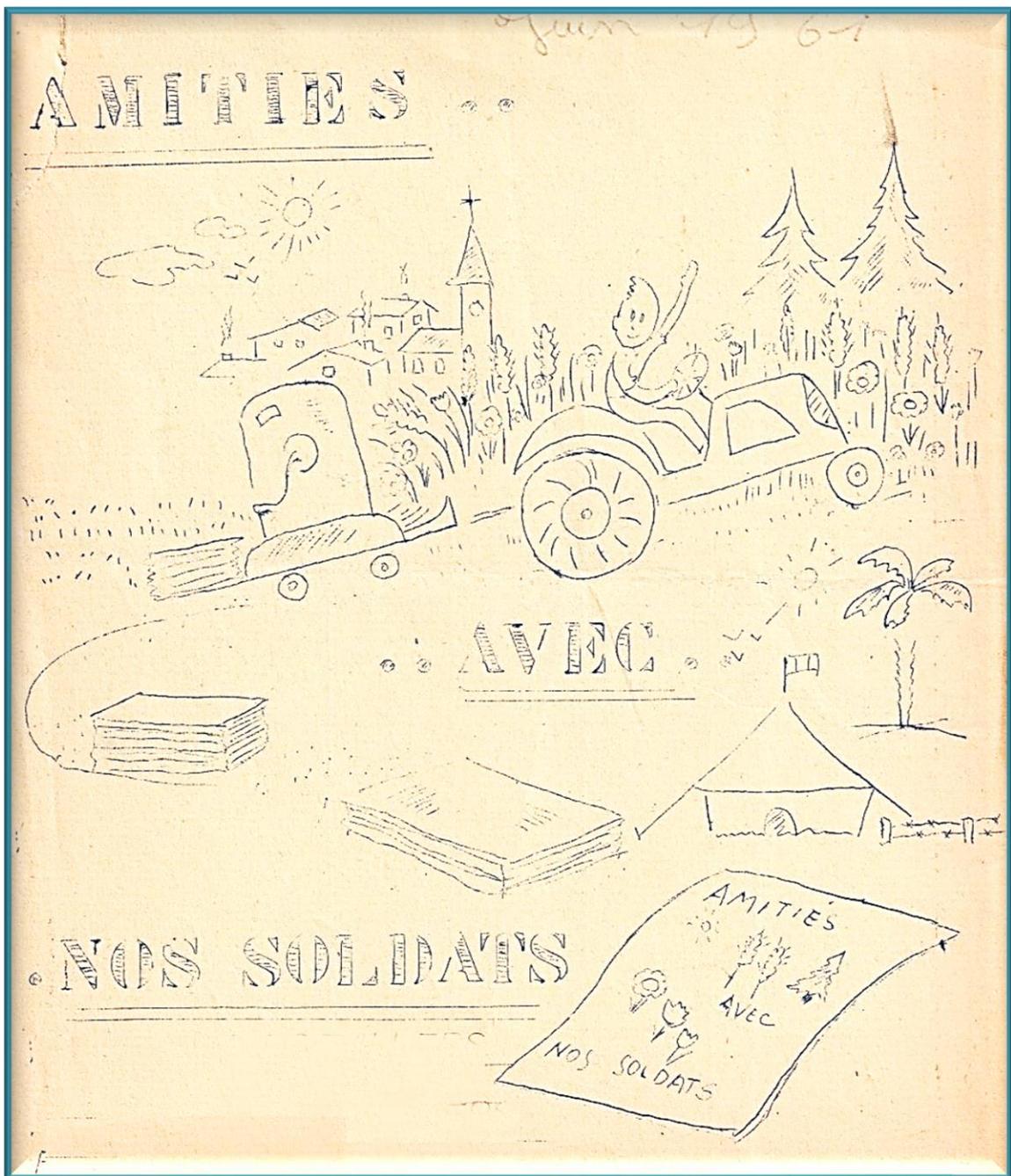
Ludothèque

Mercredi 21 décembre 2022 - 14 h 30 à 17 h 30 Salle polyvalente



L'Instant détente

Dessin de Marie-Claude Farine



Souvenirs . . . Extraits du Tour du Village

Juillet - août 1961 - N° 125

Le Feu

Chez Robert, au Gravier : il avait pris dans la fosse d'aspiration de l'atelier de polissage, et dans la nuit, par les planches de la remise, il était monté jusqu'au toit. Gaby Coulot donnait l'alerte vers 23 heures. Grâce à la prompte intervention des secours privés puis spécialisés, ce début d'incendie fût maîtrisé à temps. Les cloches firent sortir tout le village du lit, mais la plupart des gens n'eurent que l'occasion de faire une petite promenade nocturne . . .

A.F.N.

BOILLOT Pierre - Peloton d'appui - S.P. 86.392

"Merci pour le colis et pour le tour. Eloigné du pays, il n'est rien de meilleur que de sentir combien on s'occupe des soldats. Ici, tout va bien. Mais le travail, toujours le même, est bien monotone. Heureusement, la perm approche . . . La semaine passée, le sirocco a soufflé. Les tuiles se sont envolées et on avait au moins 3 cm de sable dans les chambres. Je remercie les gars qui m'ont écrit depuis le camp. Bonjour à tous et en particulier aux soldats de la classe. J'espère que les jeunes trouveront que la vie militaire a de bons côtés.



Juin 1960 - N° 115

MUNNIER René - SP 86.540

Coco fait toujours la classe aux petits musulmans. Cela lui plaît car c'est un boulot utile. Il a distribué à ses élèves des vêtements que ses parents et les gens de sa rue lui envoient. On a oublié de noter dans le dernier tour, que par ordre du Capitaine, il avait lavé les cochons de la caserne avec de l'OMO. Il paraît que c'était du sport car les cochons n'étaient pas tellement d'accord.



Jeu des 12 erreurs



Solution : 1 cheminée-2 poteau électrique-3 hôtel-4 rideau fenêtre-5 homme à gauche-6 bouille-7 branche sur maison-8 enfant droite porte-9 toit kiosque-10 gouttière maison-11&12 dames fenêtres

Damprichard, il y a . . . quelques années . . .

Rue de la Gare en hiver



Damprichard vu par les Aînés . . .

Que se passait-il à Damprichard, il y a plus de quatre-vingts ans ?

Peu de témoignages ont été archivés à la mairie sur le vécu des habitants dans le village. La commission Communication a organisé deux réunions avec la participation de quelques Séniors afin de recueillir leur ressenti sur leur vécu, leurs souvenirs, des faits précis, etc . . .

C'est ainsi que Gaby GUILLAUME (98 ans), Solange GROSLAMBERT (85 ans), Etienne BOBILLIER (78 ans), Ginette MONNET (86 ans), Germaine LOUVET (98 ans), et Robert CAILHOL (84 ans) ont été conviés en tant que "personnes mémoires" à une première réunion, le jeudi 12 mai. Malheureusement, suite à

un accident, Germaine LOUVET n'a pas pu se joindre au groupe. Ce n'est que partie remise.

Ils ont relaté, avec passion et enthousiasme, leurs souvenirs depuis leurs jeunes années, marquées par la guerre en 1940.

Nous, membres de la commission, avons été littéralement scotchés par leurs récits d'une précision inouïe. Quelle mémoire !

Nous vous invitons à remonter le temps à travers les récits passionnants qui ont été évoqués.

Un peu d'histoire . . .

Sur le plan historique, deux anciennes maisons sont répertoriées, l'une datant de 1610, appartenait au Comte de Montjoie, elle servait de relais de poste et l'autre de 1612, située au lieu-dit Les Seignes.

En 1836, il y avait 1 600 habitants.

En 1896, l'électricité était installée à l'usine BOURGEOIS.

Vers les années 1930, Damprichard comptait 78 fermes sur le territoire municipal dont 18 au village et 13 bistrots.

La fromagerie était située au centre du village, ancienne maison CARTIER, place du 3ème RTA.

"Tous les jours, matin et soir et par tous les temps, les enfants des fermes devaient amener le lait à la fromagerie. La bouille était placée sur une petite charrette tirée par un chien."



Dans le temps, la rue de la Gare portait bien son nom, en effet le tacot s'arrêtait deux fois par jour à la gare pour le transport des voyageurs et des marchandises. Le train reliait Morteau à Tréviillers. Actuellement, la gare, transformée en maison d'habitation, est située rue du Stade.



La gare de Damprichard

Le village était alimenté par deux fontaines, l'une située sur la place du village et l'autre derrière le poids public où l'eau coulait à ciel ouvert. Cette dernière alimentait le lavoir où les femmes lavaient le linge et, où les paysans s'approvisionnaient en eau. Il y avait également des sources, sur le chantier BULIARD, chez VALERE et chez Gaby GUILLAUME.

Les CÉRÉMONIES . . .

Cinq croix ont été érigées dans le village. Tous les habitants participaient aux nombreuses processions religieuses, principales animations de la bourgade, à l'époque.

La cérémonie de la Fête-Dieu se déroulait le soixantième jour après Pâques. Tous les habitants se mobilisaient, au moins quinze jours avant, pour la préparation de cette grande fête.

Chaque quartier plaçait un reposoir paré de tissu, de fleurs et autres décorations. Chaque année, il fallait innover ! Les rues étaient pavoisées de branches de noisetier. Les enfants cueillaient des fleurs et préparaient des paniers de pétales.

Le jour dit, les pétales étaient lancés sur le sol de l'église, puis ramassées pour être relancées à l'extérieur. La procession allait de reposoir en reposoir. Le maître de cérémonie tapait d'une certaine façon sur une boîte pour indiquer les différents rituels.

En mai, il y avait les "Rogations", c'est à la fois une préparation à la fête de l'Ascension et une demande à Dieu de protection pour les cultures et de bénédiction pour les biens de la terre. Les trois

jours précédant cette fête, les fidèles se rendaient à chaque croix de mission du village, puis le jeudi, tout le monde se retrouvait à la chapelle Saint-Roch au lieu-dit Le Prélot pour la célébration de la messe.

M. le Curé, tout-puissant, donnait l'autorisation pour le travail des foins.

Une anecdote :

"Au printemps de 1947/1948, la sécheresse sévissait et menaçait les récoltes. Tous les habitants du village sont allés, à pied en procession, jusqu'à la chapelle d'Urtière, à plus de 5 kms, pour obtenir un temps favorable aux fruits de la terre. Au retour, un orage de grêle terrible s'est abattu sur les fidèles !

Les prières ont été plus qu'exaucées !!!".

Jusqu'en 1980/1985, pour les funérailles, le cercueil était posé sur le corbillard peint en noir. Il était attelé et tiré par un cheval.

Le portail de l'église était orné de tentures à l'extérieur. Le chœur était paré d'un grand drap noir avec la croix.



Chapelle Saint Roch
Le Prélot

Les Équipements modernes à la maison !

Avant 1950, on écoutait les informations, les aventures de la Famille DURATON, la chronique de Geneviève TABOUIS . . . diffusées sur les ondes des postes de radio TSF (Télégraphie Sans Fil).

En 1970, le premier poste de télévision a fait son entrée dans un foyer du village, en noir et blanc avec les deux chaînes TF1 et France 2. Le poste était placé sur une table adaptée, parfois munie de roulettes.



Vers 1950, les lavoirs s'installent dans les maisons, ainsi que l'eau sur l'évier pompée à la main.

Une association a fait l'acquisition d'une machine à laver le linge semi-automatique. La machine était transportée de maison en maison, contre quelques sous.

Ce lave-linge était composé d'une cuve avec des pâles

rotatives qui brassaient le linge pour le laver et le rincer. Au-dessus, deux rouleaux, actionnés

avec une manivelle à main, essoraient le linge. Mais le chauffage n'était pas prévu !



Alors pour le blanc, le linge était mis dans une lessiveuse dans de l'eau et placée sur le poêle pour le bouillage. Ensuite le linge et l'eau chaude étaient versés dans la cuve de la machine pour le lavage. Un travail à surveiller, les débordements étaient fréquents !

Du côté de l'école . . .

L'école communale, située rue du Côtard, a été construite en 1891/1892 (actuellement l'école élémentaire Les Marronniers).

Avant 1975, la mixité dans les écoles primaires n'existait pas. A Damprichard, l'entrée des filles était à droite et celle des garçons à gauche. Il en était de même pour la récréation.

L'école, en principe obligatoire à six ans, n'était pas une priorité. Les enfants devaient aider aux nombreuses tâches de la maison, aller chercher l'eau à la fontaine, emmener et garder les bêtes dans les pâtures, participer à la saison des foins, etc.

Les instituteurs étaient très sévères. Gare aux élèves qui étaient distraits . . . coups de règles sur les

doigts, oreilles tirées, la pince à linge à la langue pour les bavards.

Chaque matin, un verre de lait était distribué à chaque potache. Les enfants qui venaient des écarts, "mangeaient aux soupes" ou réchauffaient leur gamelle sur le poêle à bois de la classe.



Une des photos de la collection de Pascale PARATTE exposée lors du certificat d'études organisé par l'association ABCD en 2009

La santé, les soins . . .

Le Docteur FRANCKFORT, établi rue des Fontaines, se déplaçait pour les consultations chez ses patients à vélo puis en moto. En 1950, le Docteur Jean BARTHES s'installe rue du Professeur Grammont puis, rue des Ecoles. A sa retraite, son fils, le Docteur Gilles BARTHES reprend le cabinet.

Les soins médicaux et la pharmacie sont assurés au dispensaire par les sœurs de la Marne, appelées "Sœurs bleues". Les femmes accouchaient à la maison, elles étaient assistées par la sage-femme qui se déplaçait de jour comme de nuit.

Après l'accouchement, les mamans restaient alitées une dizaine de jours, voire plus. Des jeunes filles du village proposaient leur service pour s'occuper de la maman et de son bébé, mais également de la fratrie nombreuse et de tous les travaux ménagers : lavage, repassage, confection



des repas, ménage, ravitaillement, etc . . . Tout cela bénévolement !

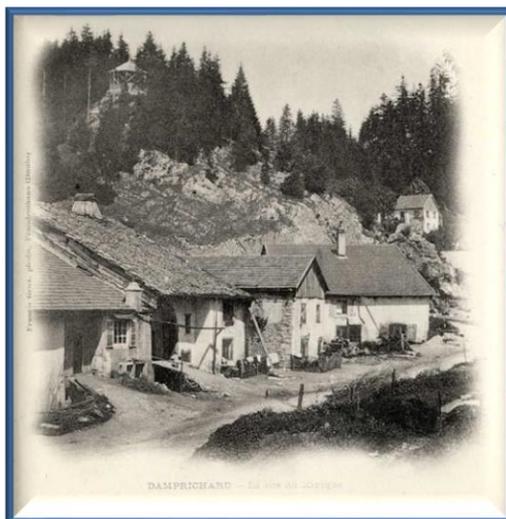
A cette époque, les hommes effectuaient de longues journées de labeur en usine ou dans la ferme. L'entraide était un point très fort dans le village.

La guerre . . .

Ce sujet a été longuement commentée par les "Personnes Mémoires". L'exode en 1940 est bien présent dans les souvenirs.

"C'était la débâcle, on partait à pied avec un maigre balluchon sur les chemins pour rejoindre la Suisse. On travaillait chez les familles en échange d'un hébergement et de quoi se nourrir."

Tout le monde cultivait les jardins, surtout des pommes de terre. La commune accordait du terrain pour que les gens puissent semer et récolter quelques légumes. Avec la



Rue du Kiosque

pénurie de viande, il y avait beaucoup de poules et des clapiers pour l'élevage des lapins.

La gare de Damprichard a servi de dépôt de matériaux pour la construction des casemates, des montagnes de ciment, des barils de peinture, des rouleaux de fil de fer barbelé étaient entreposés. Après la guerre, les restants de vieux sacs de ciment ont été utilisés pour la construction de certaines maisons. Des balles et des douilles ont été retrouvés mélangés au ciment.

A quoi s'occupaient les enfants ?

En dehors des travaux que les enfants devaient exécuter à la maison, leur principale distraction était le patronage le jeudi, jour de repos scolaire.

Les "Cœurs vaillants" rassemblaient les garçons et les "Ames vaillantes" les filles.

Toute cette petite jeunesse assistait à la messe suivie du catéchisme animé par les "Sœurs bleues", comme tous les jours, d'ailleurs. L'après-midi, c'était le patronage. Au printemps, la promenade aux jonquilles sous Belfays se faisait en rang et tout le monde chantait en canon.

Le goûter, transporté dans une mallette, se composait de tartines de confiture enveloppées dans du papier journal et une topette d'eau teintée de sirop de grenadine.

Après le quatre heure, retour à l'église pour la prière.

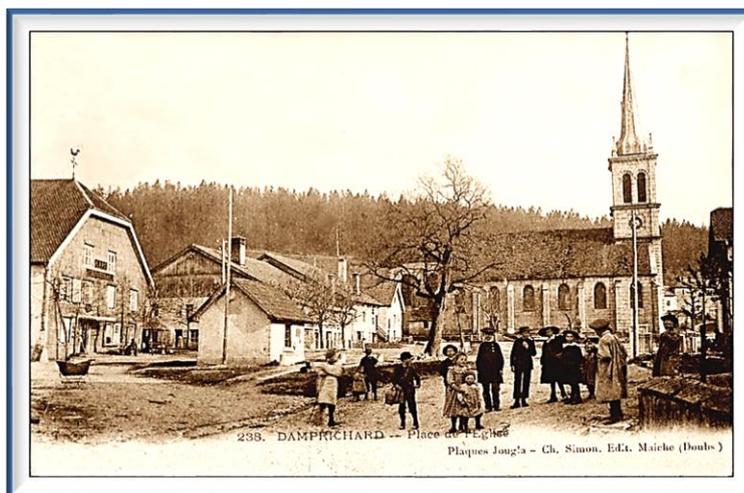
L'hiver, du temps de l'abbé DORNIER, les enfants s'installaient dans la maison en face de la mairie (photo en couverture) pour regarder un film : les Aventures de Tintin, le Stratonef, etc . . . Les sous-titres étaient lus par une personne pour être audible de tous.

Puis à la JOC¹ les garçons fabriquaient des objets en bois, peints par les filles. Ils étaient déposés chez les commerçants pour la vente afin de venir en aide à la construction de la Maison des Jeunes. Des cornets étaient façonnés pour contenir les confettis qui serviraient à son inauguration. La construction a été réalisée par les bonnes mains bénévoles du village. Les fondations ont été creusées au pic et à la pelle par les jeunes de 13/14 ans.

Les jeux étaient rudimentaires. Les garçons s'amusaient à faire des cabanes, jouaient avec des "greuilles", billes en terre cuite. Les bagarres éclataient souvent entre

les bandes rivales des trois quartiers du village.

Les filles s'adonnaient aux jeux de la marchande, elles participaient aux processions avec le chant de l'Ave Maria.



Place de l'Eglise

Le dimanche, les familles et leur progéniture se retrouvaient à l'église pour assister à la basse messe à sept heures le matin, à jeun pour communier, puis à la grand-messe. Les vêpres l'après-midi et la journée se terminait avec les prières du soir à 20 heures.

Les places à l'église étaient réglementées : les notables avaient des prie-Dieu recouverts de tissu, avec leurs noms gravés dans le bois. Et gare à ceux qui prenaient leur place !

Les femmes s'asseyaient à gauche de la nef et les hommes à droite. Les bancs étaient destinés aux filles, jusqu'à l'âge de quatorze ans. Après le certificat d'études, elles avaient accès aux chaises. Elles en étaient très fières !

Le curé bénissait les maisons. Pour ce faire, un reposoir était installé, composé d'une table garnie d'un linge blanc et d'un petit banc.



¹ JOC : Jeunesse Ouvrière Chrétienne

Récapitulatif des compte-rendu municipaux



Compte-rendu municipal du 10 février 2022

[URBANISME]

DPU (Droit de Prémption Urbain)

- ◆ Parcelles cadastrées section AE 374, 377 et 379, situées 7 rue du Maréchal Leclerc, d'une superficie de 35 ares et 44 centiares, à M. Olivier BROSSARD et Mme Mélissa CERTELLI.
- ◆ Parcelle cadastrée section AC 171, située 8 rue des Tilleuls, d'une superficie de 6 ares et 42 centiares, à M. Robin GIGON.
- ◆ Parcelle cadastrée section AL 139, située 15 rue Henri Triboulet, d'une superficie de 8 ares et 22 centiares, à M. Pietro ACCOMANDO et Mme Cindy HANESSE.
- ◆ Parcelles cadastrées section AD 49 et 52, situées, 3 rue du Kiosque, d'une superficie de 5 ares et 75 centiares, à M. Alexandre FLEURY et Mme Lydie HERBACH.
- ◆ Parcelle cadastrée section AB 81, située 2 rue des Ecoles, d'une superficie de 9 ares et 15 centiares, à M. Anthony JEANGRAND.
- ◆ Parcelles cadastrées section AB 49, 50 et 87, situées 7 rue du Général de Gaulle, d'une superficie de 11 ares et 78 centiares, à M. Simon LACHAUX et Mme Alicia BEAUFOUR.

[INTERCOMMUNALITE]

INFORMATIQUE ET TELECOMUNICATIONS

Le Conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer la convention avec la CCPM¹, relative à l'utilisation du service commun en informatique et télécommunications.

ETUDE DE LA DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE VIA LE GROUPEMENT DE COMMANDES DE LA CCPM

Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- ◆ De confier l'étude relative à la défense extérieure contre l'incendie au Cabinet ARTELIA.
- ◆ D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents.
- ◆ D'inscrire les crédits correspondants au budget primitif pour l'année 2022.

APPLICATION INTRAMUROS

L'Assemblée est informée de la prise en charge par la CCPM, pour une période d'un an, de la page dédiée aux communes membres sur l'application "IntraMuros".

[POINTS DIVERS]

SALLE POLYVALENTE

La nouvelle vaisselle sera fournie de manière systématique pour toutes les locations. L'ancienne sera utilisée pour des occasions plus simples.

BATIMENT PERISCOLAIRE

L'Assemblée est informée que les résultats des études de pollution de la parcelle AE n° 310 située derrière la Maison des Associations imposent de trouver un autre site. Les architectes étudient d'autres solutions.

¹ CCPM : Communauté de Communes du Pays de Maïche

SITE INTERNET

L'Assemblée est informée que le nouveau site internet de Damprichard est opérationnel.

ACQUISITION EN COURS

L'Assemblée est informée que dans le cadre de l'achat des locaux de l'ancienne médecine du travail, les diagnostics ont été étudiés.

Une date de signature doit être fixée chez le notaire en charge du dossier.

VESTIAIRES DU TERRAIN DE FOOTBALL

L'Assemblée aborde le sujet des travaux à effectuer dans les vestiaires du terrain de football.

Compte-rendu municipal du 24 mars 2022

[BATIMENTS]

PROJET D'UN NOUVEAU PERISCOLAIRE

Lors de la séance du 10 février 2022, l'Assemblée était informée que le taux de pollution du sol du terrain situé à l'arrière de la Maison des Associations ne permettait pas d'envisager la construction d'un périscolaire.

Le cabinet d'architectes, Bernard QUIROT et Associés, a évoqué trois pistes de travaux qui seront proposés à la commission.

[URBANISME]

DPU (Droit de Prémption Urbain)

- ◆ Parcelle cadastrée section AB 199, située 6 rue des Ecoles, d'une superficie de 8 ares et 23 centiares, à SCI ULYSSE.
- ◆ Parcelles cadastrées section AD 261 et 295, situées 8 bis rue du Kiosque, d'une superficie de 6 ares et 28 centiares, à M. Jérémy BERTHET.

[INTERCOMMUNALITE]

RENOUVELLEMENT DU REVERSEMENT DE LA TAXE SUR CONSOMMATION D'ELECTRICITE

L'Assemblée décide à l'unanimité :

- ◆ D'accepter la poursuite du reversement par le SYDED¹ à la commune de la fraction égale à 25 % du montant de la TCFE², perçue sur le territoire de la commune, à compter du 1^{er} janvier 2023.
- ◆ De donner délégation au Maire pour prendre toutes les dispositions nécessaires et signer tous les documents afférents à l'exécution de la présente décision.

[POINTS DIVERS]

LOCATIONS DE TERRAINS MUNICIPAUX

L'assemblée valide le nouveau prix de location du terrain communal situé aux Seignes sur la route de Charmauvillers cadastrée D 30.

L'Assemblée n'émet pas d'objection à la signature d'une convention de location pour une mise à disposition du terrain cadastré AB 170, avec une servitude de passage vers le bassin de dessablage.

¹ SYDED : Syndicat mixte d'Energie du Doubs

² TCFE : Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité

DEGRADATIONS

L'Assemblée a pris connaissance des dégradations récurrentes constatées sur les bâtiments communaux ces derniers jours.

BLASON DE DAMPRICHARD

Le blason de la commune, à l'entrée du village côté Maîche, devra être restauré.

Compte-rendu municipal du 5 mai 2022

[ACTES EXECUTIFS PRIS PAR DELEGATION]

LOCATION TERRAIN COMMUNAL

Mme Laura METTEZ, de Cour-Saint-Maurice, cherchait un terrain pour faire pâturer ses chevaux. La parcelle D30 lui est louée depuis le 1^{er} avril 2022.

[URBANISME]

DPU (Droit de Prémption Urbain)

- ◆ Parcelles cadastrées section AE 17 et 409, situées 6 place du 3^{ème} RTA, d'une superficie de 2 ares et 46 centiares, à M. Benoît GOSSET.
- ◆ Parcelle cadastrée section AE 353, située 4 rue du Bonheur, d'une superficie de 10 ares et 5 centiares, à M. Corentin COSTILLE.
- ◆ Parcelle cadastrée section AD 52, située Au Village (lot n° 4 - garage), d'une superficie de 3 ares et 8 centiares, à M. Mickaël JOBIN.

[POINTS DIVERS]

CHAPELLE SAINT-ROCH AU PRELOT

L'association "Les Amis de la Chapelle du Plain" à Fessevillers a été dissoute. Ses fonds vont être redistribués. Une partie de cette somme sera consacrée à la réfection de la chapelle Saint-Roch au Prélot.

FEU D'ARTIFICE DU 14 JUILLET

La Communauté de Communes du Pays de Maîche a décidé de ne plus organiser de feux d'artifice à compter de cette année.

Les communes de Maîche, Charquemont et Damprichard ont trouvé un accord pour que perdure cet évènement.

La manifestation devrait se dérouler à Maîche le 13 juillet.

STATIONNEMENT DE LONGUE DUREE

Il est signalé à l'Assemblée que des véhicules sont stationnés depuis plusieurs semaines aux abords de l'école Les Marronniers. Si la situation persiste, le secrétariat informera le policier communal.

Compte-rendu municipal du 30 juin 2022

[ACTES EXECUTIFS PRIS PAR DELEGATION]

DONATION DE L'ASSOCIATION DES AMIS DE LA CHAPELLE DU PLAIN

Le Maire rappelle à l'Assemblée qu'une donation a été consentie par l'association "Les Amis de la Chapelle du Plain" à la condition d'attribuer le montant de 5 000.00 € à la rénovation de la Chapelle Saint-Roch du Prélot.

L'Assemblée valide à l'unanimité l'acceptation du don de l'association "Les Amis de la Chapelle du Plain" consacrée à la réfection de la chapelle Saint-Roch du Prélot.

LOCATION LOGEMENT

L'Assemblée a été informée que l'appartement communal conventionné n° 1 de type F2, situé à l'étage de l'école maternelle Arc en Ciel, a été loué. Le montant du loyer mensuel s'élève à 306.82 € auxquelles s'ajoutent les charges pour le chauffage de 40.00 € par mois.

BATIMENT PERISCOLAIRE - ETUDE GEOTECHNIQUE

Les travaux d'étude des sols seront réalisés par l'entreprise GEOTEC, pour un montant de 2 985.00 € HT.

BATIMENT PERISCOLAIRE - COORDINATION SPS¹

La mission de sécurité et protection de la santé sera assurée par l'entreprise CS2 de Morteau, pour un montant de 3 843.00 € HT.

BATIMENT PERISCOLAIRE - CONTROLE TECHNIQUE

La mission sera assurée par l'entreprise APAVE de Besançon, pour un montant de 4 900.00 € HT.

BATIMENT PERISCOLAIRE - ACCES HANDICAPE

Les accès aux personnes à mobilité réduite, l'attestation RT2012 ainsi que la vérification avant la mise sous tension des installations ERP² (Consuel) seront réalisés par l'entreprise APAVE de Besançon, pour un montant de 1 250.00 € HT.

SINISTRE VMC SALLE POLYVALENTE

À la suite d'une surtension, la Ventilation Mécanique Contrôlée a été changée pour un montant de 968.33 € TTC. Après déduction d'une franchise de 250.00 €, le remboursement de l'assurance se monte à 718.33 €.

[FINANCES]

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de faire une étude de faisabilité pour la pose de panneaux photovoltaïques dans le cadre du projet périscolaire. Celle-ci serait réalisée par le bureau d'études PROJEEC, assortie d'une demande de subvention auprès de l'ADEME³ pour financer une partie de cette étude dont le montant estimé s'élève à 2 100.00 € HT, soit 2 520.00 € TTC.

Le Conseil valide la proposition du Maire à l'unanimité.

[BATIMENTS]

ACHAT MAISON PAROISSIALE

L'Assemblée décide à l'unanimité de donner son accord pour l'achat par la commune de la maison paroissiale "Maison des Jeunes" et autorise le Maire à signer l'acte de vente correspondant et tous documents afférents.

Les frais de notaire sont à la charge de la municipalité.

¹ SPS : Sécurité et Protection de la Santé

² ERP : Etablissement Recevant du Public

³ ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

ACHAT PARCELLES

L'Assemblée décide à l'unanimité de donner son accord pour l'achat par la commune des parcelles cadastrées section AC 257 et 114 au prix de 1.00 € et autorise le Maire à signer l'acte de vente correspondant et tous documents afférents.

Les frais de notaire sont à la charge de la commune.

[URBANISME]

DPU (Droit de Prémption Urbain)

- ◆ Parcelles cadastrées section A 263 et 303, situées au lieu-dit Aux Grands Champs, d'une superficie de 40 ares et de 68 centiares, à SCI LAUCLAIR.
- ◆ Parcelle cadastrée section AC 359, située 20 rue Octave Stortz, d'une superficie de 9 ares et de 19 centiares, à M. Kévin AUVIN.
- ◆ Parcelles cadastrées section AC 414 et 419, situées 3 rue Octave Stortz, d'une superficie de 4 ares et de 62 centiares, à M. Aurélien GENRE-JAZELET.
- ◆ Parcelle cadastrée section AC 228, située 31 rue des Tilleuls, d'une superficie de 14 ares et 7 centiares, à M. Jérôme LEMONNIER.
- ◆ Parcelle cadastrée section AL 127, située 1 rue André Triboulet, d'une superficie de 8 ares et 81 centiares, à M. Paul SCHRECKLINGER.
- ◆ Parcelles cadastrées section AD 6 et 81, situées 11 rue du Kiosque, d'une superficie de 3 ares et 57 centiares, à Mme Delphine MARZOTTO.
- ◆ Parcelle cadastrée section AE 186, située 10 cité des Sapins, d'une superficie de 7 ares et 58 centiares, à M. Jordan GUILLOU.

[INTERCOMMUNALITE]

COMPTE-RENDU DE LA CCPM

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée les comptes-rendus des conseils communautaires des 19 mai et 16 juin 2022.

La Communauté de Communes du Pays de Maïche va réaliser prochainement un recensement des bâtiments industriels qui pourraient accueillir des projets de réhabilitation.

L'Assemblée prend connaissance d'un projet de même nature concernant les anciens locaux industriels, situés rue des Clos-Magnins.

[POINTS DIVERS]

CHAUFFERIE BOIS

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée qu'une étude de faisabilité pour l'installation d'une chaufferie bois avait été réalisée en 2010 afin d'alimenter en chauffage les bâtiments municipaux.

Lors de la mise à jour de cette étude, il s'est avéré judicieux de scinder le projet en deux chaufferies plus petites concentrées sur certains bâtiments plutôt qu'une chaufferie massive.

Ainsi, la construction d'une chaufferie reliant le futur bâtiment périscolaire avec la Maison des Associations et l'école maternelle est envisagée du fait de leur proximité. Une étude de faisabilité spécifique a été commandée au cabinet d'étude SOLARES BAUEN qui présentent plusieurs variantes.

Le Maire propose de poursuivre le projet avec l'installation d'une chaufferie bois déchiqueté, avec double désileur et ballon tampon, afin de modérer la chaleur selon la saison sans utiliser une solution d'appoint. Cette variante permettra de mettre en place un approvisionnement en bois déchiqueté issu de filières locales.

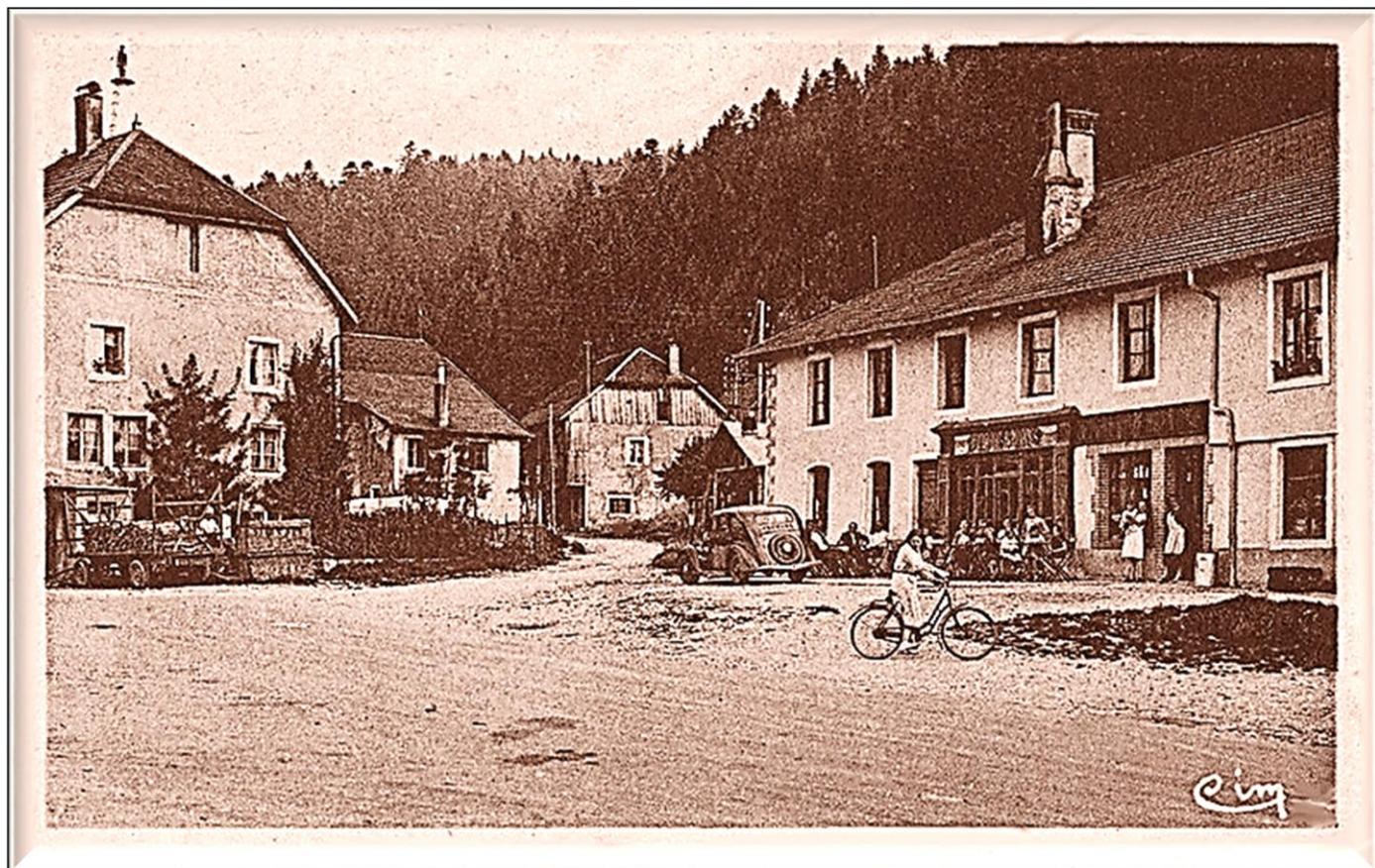
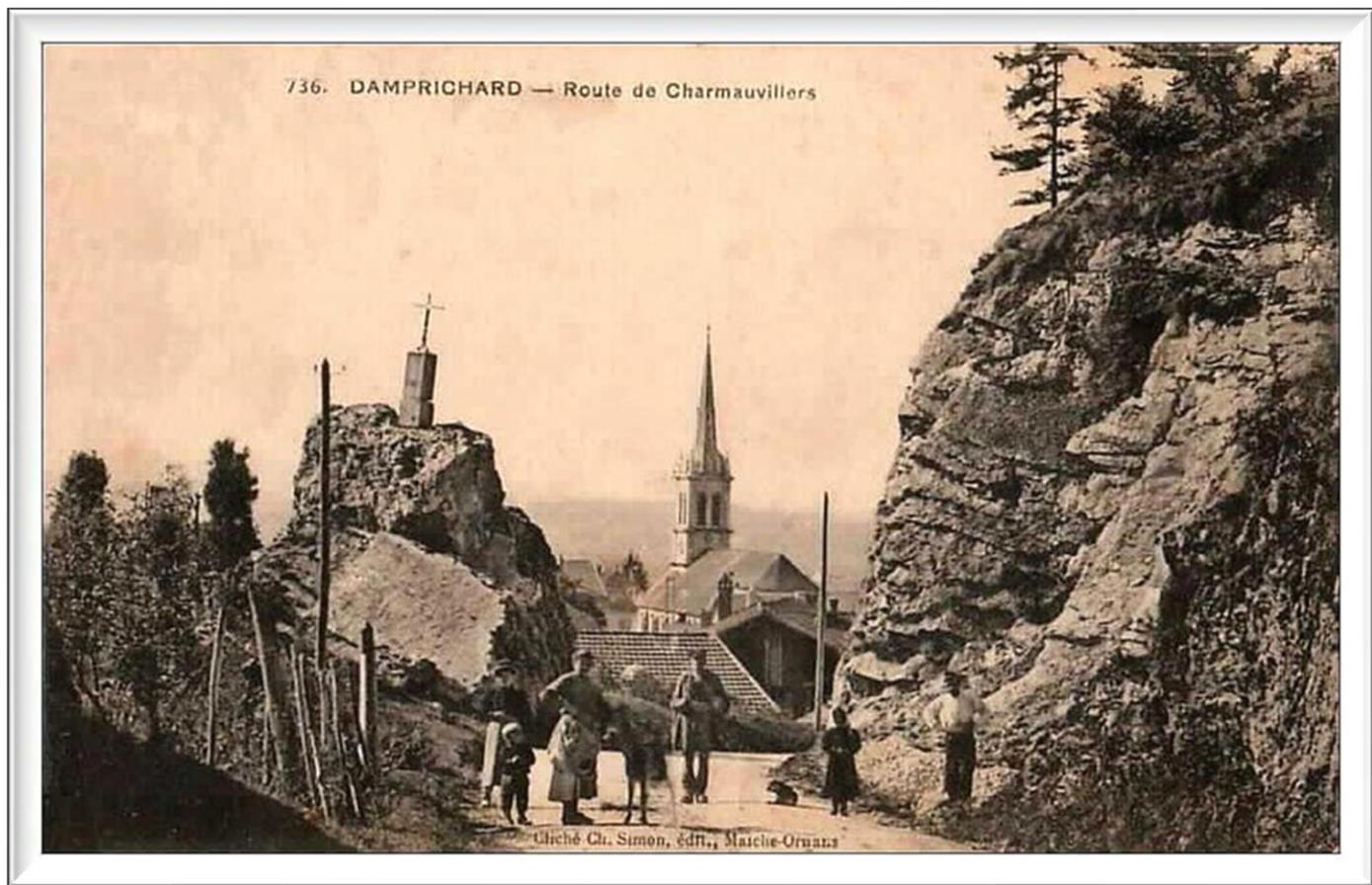
Le Conseil n'émet pas d'objection.

TRAVAUX SUR VOIE PUBLIQUE

L'escalier, situé sur la voie publique, qui relie la rue des Clos-Magnins à la rue des Cités, est dégradé.

Il sera inclus prochainement dans un marché de travaux de voirie.

Anciennes cartes postales



844. DAMPRICHARD — Rue de l'Industrie



Cliché Ch. Simon, édit. Maiche-Ornans

Site Internet : www.mairie-damprichard.fr

Mail : mairie@mairie-damprichard.fr

